



# **OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE**

Ville universitaire d'avenir

Jumelée avec  
Jassans-Riottier (France)



Juin 1982  
N° 17





Les services communaux à votre disposition . . . . .	3
Gestion communale . . . . .	5
Echos . . . . .	5
Echos des Commissions . . . . .	6
Nominations . . . . .	7
Une chanson d'André Hancre . . . . .	7
Environnement . . . . .	7
L'aménagement de la Chaussée de la Croix . . . . .	9
Travaux de voirie prévus . . . . .	9
Enseignement . . . . .	10
Divers . . . . .	11
Le C.P.A.S. . . . .	12
Une initiative de la Régie des Postes . . . . .	13
Centre de Loisirs Actifs 1982 . . . . .	14
Sports . . . . .	15
S.A.R. le Prince de Liège accueilli à Ottignies-Louvain-la-Neuve . . . . .	16
Tourisme . . . . .	17
A qui le gant ? . . . . .	19
Commerce et Industrie . . . . .	21
Culture . . . . .	22
Informations générales . . . . .	24

Bulletin Communal Officiel  
distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres  
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

**Secrétariat de Rédaction :**

José Desmet et M. Ponthière, Hôtel de Ville,  
av. des Combattants 35,  
Tél. : 41 40 72.

**Réalisation technique :**

Imprimerie DIEU, Ottignies - Tél. (010) 41 50 24.

## OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE NOUVELLE VILLE DE WALLONIE

Pour la première fois depuis 1830 une commune se voit attribuer le titre de Ville par le Parlement :

Ottignies-Louvain-La-Neuve.

C'est en effet le 23 mars 1978 que notre Sénateur Bourgmestre déposait sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à octroyer le titre de Ville à notre Commune.

Cette initiative était contresignée par les deux Conseillers Communaux J. Sondag et V. Féaux, également Sénateurs à l'époque.

Il fallut de très nombreuses réunions de la Commission de l'Intérieur du Sénat pour départager les très nombreuses propositions concernant quantité d'autres Communes qui aspiraient aux mêmes honneurs. Finalement, après des démarches persévérantes auprès des membres de la Commission et auprès du Ministère de l'Intérieur, la Commission écartant toute autre proposition, vota celle qui concernait notre Commune à l'unanimité et le Sénat en séance publique le 5 février 1981 vota la proposition de notre Bourgmestre par 132 voix pour, 5 voix contre et 10 abstentions.

Enfin le 1<sup>er</sup> avril 1982 la Chambre des Représentants vota à son tour à la quasi unanimité.

Notre Commune est ainsi devenue Ville à part entière, elle est en outre classée en catégorie B parmi les 10 autres Villes de Wallonie à caractère régional et chargée de mission spécifique, Ville Universitaire en ce qui nous concerne au même titre que Mons, Namur ou Charleroi par exemple.

Cet avantage obtenu nous permettra notamment de mieux défendre nos droits aux subsides du Fonds des Communes qui est, comme on le sait, la source principale des recettes Communales.

Voici donc li Botroul del Brabant Wallon nouvelle Ville au cœur du Roman pays de Brabant !

Cela méritait bien un beau perron à notre Maison Communale Centenaire et devenue maintenant Hôtel de Ville !

## LES SERVICES COMMUNAUX A VOTRE DISPOSITION

### Localisation des services communaux

**Etat-civil** : Maison communale, 1<sup>er</sup> étage, aile droite  
**Population** : Maison communale, r.-d.-ch., aile droite  
**Milice** : Maison communale, r.-de-ch., aile droite  
**Secrétariat** : Maison communale 1<sup>er</sup> étage, aile gauche  
**Police** : avenue des Combattants, 26  
**Police Rurale** : rue du Moulin, 4

**Etrangers** : avenue des Combattants, 24  
**Recette** : avenue des Combattants, 30  
**Service social** : avenue des Combattants, 28  
**Urbanisme** : avenue des Combattants, 34  
**Travaux** :  
**Mécanisation** : rue du Moulin, 4

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser ?	Documents ou renseignements à fournir
Achat de concessions aux cimetières communaux	Service Etat Civil	Faire demande au Collège des Bourgmestre et échevins.
Arme : autorisation d'acquérir, détention Port d'arme	Service de Police Procureur du Roi Palais de Justice - 1400 Nivelles	Faire demande écrite au Service de Police. Faire demande écrite au Procureur du Roi.
Assistance judiciaire. (Pro Deo)	Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité.
Autorisation d'affichage	Police	Se présenter avec un exemplaire de l'affiche.
Carte de commerce ambulant	Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité.
Carte d'identité pour personnes âgées de 12 ans au moins Document d'identité pour enfants. Duplicata	Service Population	Se présenter personnellement avec photo, lorsqu'il s'agit d'une personne de 12 ans.
Certificat de bonnes vie et mœurs	Service de Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité.
Certificat de domicile	Service Population	Indiquer : nom et prénoms du chef de ménage + destination.
Certificat d'hérédité pour des sommes ne dépassant pas 30.000 F	A l'administration communale où habitait la personne décédée. Service Population	Le livret de mariage de l'intéressé ou de ses parents et tous les renseignements concernant l'adresse, l'état civil et la profession des héritiers.
Certificat d'immatriculation	Service de Police	A présenter lors de tout changement de résidence.
Certificat de milice	Service Milice	Carte d'identité + si possible carnet militaire, titre de dispense ou d'exemption.
Certificat de nationalité	Service Population	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance.
Certificat de vie	Service Population	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance.
Changement de résidence : ENTREE	Avertir commune de départ. Attendre convocation de l'adm. comm. du nouveau domicile. Service Population	Se présenter avec les cartes d'identité de tous les membres du ménage. Livret de mariage. Photos si nécessaire. Certificat d'immatriculation (pour le service de police).
Changement de résidence : MUTATION INTERIEURE	Administration comm. du domicile. Service Population	Se présenter dans les 8 jours avec les cartes d'identité du ménage et certificat d'immatriculation (pour le service de police).
Changement de résidence : SORTIE	Administration comm. de la commune que l'on quitte. Service Population.	Faire une déclaration de départ AVANT de quitter la résidence.
Chiens errants, recensement agricole, echar-donnage, chasse, pêche, protection rurale et sylvestre.	Police rurale.	Déclaration à faire.
Copie de documents à certifier conformes	Service Population	Présenter documents originaux et copies.
Demande de pension de retraite	Service social, de 9 à 12 h	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité - N <sup>o</sup> de compte de retraite - Enoncé de la carrière - Carnet de mariage.
Demande allocations de handicapés Demande indemnités de milice	Service social Service social	Carte d'identité, n <sup>o</sup> de pension.
Duplicata de livret de mariage	A l'administration communale du lieu du mariage - Service état-civil	Indiquer : nom, prénoms, date de mariage.

# ACTIVITES COMMUNALES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Documents ou renseignements à fournir
Eclairage public — Panne	Service Travaux	Signaler le plus exactement possible l'endroit de la panne (rue, n° de maison, n° du poteau).
Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes	Service Travaux Députation Permanente du Brabant, rue du Chêne, 22, 1000 Bruxelles	Pour ce qui concerne un établissement classé en 2 <sup>e</sup> classe. Pour ce qui concerne un établissement de 1 <sup>re</sup> classe.
Extrait de décès	A l'administration communale du lieu de décès ou du domicile du défunt. Service état-civil	Indiquer : nom, prénoms, date du décès + destination.
Extrait de divorce	A l'administration communale de l'époux au moment de l'intentement de l'action pour les divorces transcrits ou prononcés avant le 17-8-62, au lieu de mariage pour les divorces transcrits à partir de cette date. Service état-civil	Indiquer : nom, prénoms, date de prononciation du divorce ou de la transcription + destination.
Extrait de mariage	A l'administration communale du lieu de mariage. Service état-civil	Indiquer : nom, prénoms, date de mariage + destination.
Extrait de naissance	A l'administration communale du lieu de naissance. Service état-civil	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance + destination.
Extrait des registres de population	Service Population	Indiquer : nom, prénoms du chef de ménage.
Légalisation de signatures	Service Population	Se présenter personnellement.
Location des salles - Autorisation bals, soirées...	Secrétariat	Demande écrite adressée au Collège des Bourgmestre et échevins.
Marché public - Demande d'emplacement	Police	Faire demande écrite.
Ouverture d'un débit de boisson	Service de Police	Se présenter personnellement pour y recevoir un formulaire 240 i.
Passeport	Service de Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité + 3 photos pour toute nouvelle demande.
Paievements	Recette communale	Se présenter avec état de débit ou facture
Permis de conduire	Service de Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité, 1 photo + documents remis par le centre d'examen.
Plaques de vélo : distribution	Recette des contributions Chaussée de la Croix, 34	Renseignements concernant le taux de l'imposition - L'inscription au rôle.
Personnel occupé - Etablissements dangereux - Force motrice - Taxis - Friteries - Secondes résidences - Appareils distributeurs de carburant	Service de Police	Se présenter avec carte d'identité.
Réductions eau/électricité Revenus modestes	Service social	Preuve des revenus
Réductions eau. Familles nombreuses Registre des électeurs	Service mécanisation Service mécanisation	se présenter
Renseignements cadastraux	Service urbanisme	Se présenter pour localisation du bien.
Retrait plis de huissiers ou plis judiciaires	Service de Police	Se présenter avec carte d'identité.
Service des étrangers	Bureau des Etrangers	Se présenter avec carte d'identité et passeport.
Télédistribution - Dérangements	UNERG, rue du Monument, 58 1340 Ottignies-L.L.N. Tél. 010/41.74.04	Signaler endroit de la panne.
Titre tenant lieu de permis de conduire - Titre d'apprentissage	Service de Police	Se présenter personnellement avec sa carte d'identité - Permis du Guide - Certificat d'immatriculation du véhicule - Document remis par le centre d'examen.
Travaux - Autorisation de : bâtir, transformer, démolir, lotir	Service urbanisme	Se présenter pour y recevoir tous les formulaires et instructions nécessaires.
Vaccinations	Service Population	Apporter certificat de vaccination et livret de mariage.
Voirie communale (Dégâts - Restauration - Ouverture) Voirie de l'Etat (Dégâts - Restauration - Signalisation)	Service Travaux Direction des Routes du Brabant Wallon Ch. de Namur, 62 - 1400 Nivelles Tél. 067/22.60.71	Localisation de l'endroit.

## Gestion communale

### En suivant les séances du Conseil communal

En séance du 22 décembre 1981, le Conseil communal a notamment prouvé :

- les P.P.A. 7 et 10 B pour la construction de logements sociaux aux quartiers de Lauzelle et de la Baraque;
- l'aménagement d'un nouvel accès à l'école de La Croix;
- la construction d'un passage pour piétons à l'école des Coquerées.
- L'extension de la distribution du gaz au centre de Céroux à partir du lotissement «La Boissette».

En séance du 12 janvier 1982, le Conseil Communal a agréé les mouvements suivants en vue de leur participation à la Commission consultative « Culture » :

- Résidence du Bauloy;
- Mousty Photo Club.

En outre, dans le cadre de la modification des limites communales, elle a approuvé le rattachement de 2 maisons de Beaumont à la commune de Lasne et le rejet de la proposition visant à rattacher une partie du quartier « Chapelle aux Sabots » à la commune de Court-Saint-Etienne. Elle a proposé également l'incorporation au territoire communal de quelques hectares situés sur Mont-Saint-Guibert et faisant partie du parc scientifique. L'assemblée a encore souhaité le rattachement à notre commune de la partie du territoire de Court-Saint-Etienne située entre la Chaussée de Bruxelles et l'Avenue Provinciale à Mousty.

En séance du 16 février, le Conseil Communal a revoté différentes taxes, sans augmentation par rapport à l'année précédente sauf en ce qui concerne la taxe pour l'enlèvement des immondices:

- impôt sur les personnes physiques : 6 %.
- additionnels au précompte immobilier : 853;
- taxis : 5.500 F par an et par véhicule;
- taxis avec radio, non sur la voie publique : 2.750 F par an et par véhicule (s'ajoute au précédent);
- taxis sur la voie publique : 16.500 F par an et par véhicule;
- gens de maison : 360 F par personne;
- immondices :
  - 1.000 F par ménage ou communauté de 10 personnes;
  - 18.000 F par conteneur;
- personnel occupé : 400 F par ouvrier;
- force motrice : 400 F au KW.

En séance du 2 mars, le Conseil approuve la demande d'agrégation en vue de leur participation aux Commissions consultatives des sociétés « MOJELLO » pour la Commission Jeunesse et Sports et « Les Amis de la Morale laïque » pour celle de la Culture.

Il approuve également l'organisation de garderies aux écoles communales de Mousty, Limauges, Limelette, Centre, La Croix et Blocry.

Il décide d'acquérir un terrain de 1 ha 61 a 64 ca, situé entre l'avenue de Lauzelle et la rue Haute, en vue de permettre la construction des bâtiments modernes de l'école communale de Blocry.

En séance du 6 avril, le Conseil approuve :

- l'arrêté de police relatif à l'interdiction de circuler avenue du Fonds de Bondry;
- les projets relatifs à : la restauration de la Ferme du Douaire, la réfection de l'église St-Géry, à l'aménagement de la place de Mousty et des abords du complexe sportif des Coquerées.

En séance du 13 mai, le Conseil communal a voté les mesures suivantes :

- placement de bornes incendie;
- renforcement de l'éclairage public rue du Génistroy;
- amélioration des trottoirs rue G. Bousquet, Fonds de Bondry, rues A. Haulotte, Victor Sténuil, L. Delhaize, J. et M. Tournay, avenue du 11<sup>e</sup> Zouaves et rue de Franquénies.

De même ont été approuvés, les projets d'aménagement du corps de logis de la Ferme du Douaire et d'amélioration de la place du Centenaire, des rues Van der Dilft, de Mont-St-Guibert, du Bois Papa et du Sentier de la Neuville.

Enfin, l'équipement du Service Travaux sera renforcé par l'acquisition de deux épanduses à sel, de divers véhicules et de matériel de communication.

## Echos

### La situation des communes wallonnes et le budget communal

Ottignies-L.L.N. fait maintenant partie des 11 villes de Wallonie dont les mandataires se sont réunis le 9 février à Bruxelles pour examiner la situation de leurs communes en matière financière.

Une première constatation : la situation des communes est préoccupante et pour certaines, sans doute moins bien gérées, c'est devenu la grande misère.

L'assemblée a étudié les propositions qui lui ont été soumises en vue d'obtenir une meilleure répartition du Fonds des Communes basée sur les besoins réels de chaque entité.

Un projet concret et précis sera établi et présenté aux ministres compétents.

A l'unanimité, l'assemblée a réclamé le versement par l'Etat des sommes dues aux communes : impôts perçus en leur faveur, subsides divers...

En ce qui concerne le budget communal d'Ottignies-L.L.N., précisons qu'il se présente avec un boni et qu'il s'élève au total à 298.500.000 F à l'ordinaire. Cela représente une augmentation de 30 % des dépenses. La répartition des charges se fait de la manière suivante :

- 35 % pour le personnel;
- 17 % pour le fonctionnement;
- 13 % pour l'administration;
- 6 % pour la police.

A l'extraordinaire, le boni s'est élevé à 50.650.168 F sur un montant de 150.271.000 F, se répartissant principalement comme suit :

- 57 millions pour les travaux de voirie;
- 14 millions pour l'enseignement;
- 23 millions pour l'éducation populaire;
- 10 millions pour l'administration générale.

Malgré tout, l'équilibre est non seulement assuré au niveau global mais également au plan des différents chapitres. C'est un budget contraignant qui traduit pourtant bien la poursuite des investissements et le développement des infrastructures sportives nécessaires à notre ville de jeunesse en extension.

## ECHOS DES COMMISSIONS

La dernière semaine de janvier aura connu une certaine effervescence au niveau des commissions consultatives d'information et de participation. On y a beaucoup parlé des nouvelles infrastructures sportives en cours de réalisation dans le « Botroul » (les nouveaux terrains du Royal-Ottignies-Stimont en voie de réalisation à Lauzelle, l'éclairage des terrains de Limelette et le début des travaux du Centre sportif des Coquerées) ainsi que des subsides qui, cette année encore, seront attribués aux diverses sociétés locales grâce à une situation financière communale saine. Ce qui devient rare de nos jours parmi les communes wallonnes.

**Jeunesse et Sports :** La Commission s'est réunie le 21 janvier sous la présidence du conseiller, M. Michel Pirson. Elle a débuté par un exposé de M. Sablon, échevin des Travaux, au sujet de l'aménagement de la Plaine des Coquerées. Dans le courant de cette année, un appel aux clubs souhaitant s'installer dans ce centre sera lancé à l'initiative du comité de gestion.

L'assemblée est ensuite informée du planning relatif au déplacement du terrain de football du Royal-Ottignies-Stimont à l'avenue de Lauzelle. Les membres ont attiré à nouveau l'attention des autorités du Centre Sportif de Bloery sur l'éblouissement provoqué par les phares du C. S. B.

La Commission a proposé ensuite les différents subsides (qui ont été approuvés par le Conseil communal) aux groupements ci-dessous :

### SUBSIDES

#### AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Basket C.O.	27.000
Rebond B.C.	17.000
Volley C.O.	81.000
Smashing Girls	27.000
C.S. Dyle	23.000
Judo	15.000
Elan	16.000
Charlie Brown	1.000
Shobukan	19.000
G.A.R.S.	34.000
Francs Archers	
Convention A.D.E.P.S.	25.000
Subside exceptionnel :	
T.C.L.	35.000
	<hr/>
	320.000

### SUBSIDES AUX

#### GROUPEMENTS DE JEUNESSE

St-Remi Ottignies	15.500
Ste-Thérèse Ottignies	10.500
Patros Mousty	27.750
Scouts Bloery	25.000
Guides Bloery	25.750
Guides St-Pie X	20.000
Scouts 25° Petit-Ry	20.000
Scouts 42° L.L.N.	20.500
	<hr/>
	165.000

**Culture :** Réunie le 28 janvier sous la présidence du conseiller, M. Ph. Cattelain, la commission a examiné la répartition des subsides aux diverses associations culturelles et dont on trouvera ci-dessous la liste telle qu'elle a été approuvée ultérieurement par le Conseil communal :

### SUBSIDES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Ottignies	10.000
Ludothèque L.L.N.	10.000
Ludothèque Mousty	10.000
Discobus	42.500

Bibliothèque Croix-Rouge	6.000
Bibliothèque Mousty	7.500
Bibliothèque L.L.N.	6.500
	<hr/>
	92.500

### ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

F.N.A.P.G. (Sections Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty)	10.000
Front unique F.N.C. - F.N.I.	10.000
Association patriotique Limelette	10.000
F.N.T.D.R.	10.000

### SUBSIDES AUX

#### ASSOCIATIONS CULTURELLES

Cercle dramatique « L'Effort »	18.000
Cercle dram. « La Lorgnette »	18.000
Cercle dram. « Art et Plaisir »	18.000
Vis T'Chapias	13.000
Philharm. Royale Concordia	30.000
Fanfare Royale Saint Jean des Bois	16.000
Chorale A.C.I. «La Pagaille»	12.000
Chorale « La Petite Limelettoise »	12.000
La Ritournelle	12.000
Le Tournesol	12.000
La Saltarelle	12.000
La Musette	12.000
Chorale Saint Remy	22.000
Radio Amateur Brabant Sud	13.000
Radio Louvain-la-Neuve (G.R.E.C.S.)	21.000
Culture au Présent	8.000
P.A.C.	8.000
C.C.O.	8.000
Associations des Habitants de L.L.N.	21.000
Mégot	6.000
M.A.S.C.	8.000
Cercle Horticole « La Fourmi »	11.000
Cercle Ornithologique d'Ottignies	13.000
Air Model's Club	8.000
Mousty Photo Club	8.000
A.W.A.C.L.O.	6.000
La Maison du Bauloy	6.000
T.V. COM	23.000
Syndicat d'Initiative	10.000
	<hr/>
	385.000

**Affaires sociales et Famille :** Au cours de la réunion tenue le 20 janvier, sous la présidence du conseiller M. Pirson, M<sup>me</sup> Lewalle, présidente du C.P.A.S., a fait un exposé duquel on retiendra notamment un projet relatif à la construction d'un Centre de l'Enfance et surtout le Centre du 3<sup>e</sup> Age, à construire aux abords du Douaire. La commission aborda ensuite la répartition des subsides approuvée par le Conseil communal :

### SUBSIDES

#### AUX SOCIÉTÉS DE SOINS

O.N.E. 11.000. — Ottignies	2.500
Bloery	2.500
Mousty	2.500
L.L.N.	2.500
Limelette	1.000
	<hr/>
Fondation Riou	5.000
Croix-Rouge	19.000
	<hr/>
	35.000

### SUBSIDES AUX ORGANISMES FAMILIAUX ET SOCIAUX

Vie Féminine	20.000
Femmes Prévoyantes	15.000
Ligue des Familles	20.000
	<hr/>
Pensionnés Limelette	7.000
Familia	8.000
Bloery	4.000
Mousty	8.000
Rofessart	4.000
	<hr/>
Subsides exceptionnels :	
Club Magnétique	7.500
M.A.S.C.	16.500
	<hr/>
	110.000

**Finances :** A l'ordre du jour de la réunion du 30 janvier, présidée par le conseiller, M. G. Simon, le budget communal pour 1982. M<sup>me</sup> Delbrassinne, échevin des Finances, fit remarquer que l'Etat doit 35 millions à la ville, ce qui entraîne de lourdes charges au budget ordinaire. Quant à l'extraordinaire, il est essentiellement constitué par le programme des travaux.

Malgré l'importance de la charge du secteur « Enseignement », la commission est unanime sur la nécessité du maintien d'un enseignement communal spécifique. Il est encore fait remarquer que l'augmentation de 50 % du budget de la C.P.A.S. est due principalement à l'importance de la participation communale dans les frais d'hôpitaux de C.P.A.S. extérieures.

En résumé, le budget Communal se clôture par un léger boni en attendant une quote-part dans le Fonds des Communes qui en raison de l'augmentation de la population devrait être plus important encore cette année et améliorer d'autant la situation financière de la Ville.

**Aménagement du territoire :** La commission, réunie le 1<sup>er</sup> février sous la présidence du conseiller-sénateur, M. J. Sondag, a examiné la demande de permis de lotir « Lotiver » (St-Jean-des-Bois), différentes propositions de révision du P.P.A. de Mousty, notamment en fonction des projets de programmes du C.P.A.S., le projet d'aménagement de la place de Mousty ainsi que celui de la place du Marché.

## Nominations

Au cours des dernières séances du Conseil Communal les nominations suivantes ont été faites dans le cadre du personnel communal.

*Sous-chef de bureau :*  
Alain Chevalier.

*Rédacteurs :*

Liliane Toussaint;  
Claudine Debathy;  
Jocelyne Molens;

*Commis dactylographe :*

M.P. Bousmanne (stage);  
Bernadette Jaspard (stage);

*Commis*

*sténo-dactylographe :*  
Danièle Vettese (stage);

*Commis :* J.L. Melain

*Classeurs :*

Jeannine Drieghe (stage);  
M.C. De clerq (stage);

*Opérateur mécanographe :*

Daniel Kumps (stage);

*Agent de police :*

Didier De Meester (stage);  
Serge Moureau.

*Ouvrier :*

Claude Haulotte.

### Nominations

#### dans le personnel enseignant

*Chef d'école à Blocry :*

A. Van Linden

*Institu(teur)s/trices :*

A.M. Gettemans;  
Michel Dardenne;  
Michel Gérard;  
Anne Luyckx;  
Lucette Moyse;  
Marianne Van Geel.

## Un concitoyen à l'honneur...

Le Comité d'Histoire du Crédit Communal de Belgique vient d'attribuer le prix d'Histoire 1981 à notre concitoyen Paul Servais pour son travail sur «*La rente constituée dans le Ban de Herve au XVIII<sup>ème</sup> siècle*». Toutes nos félicitations au lauréat...!

## Protection des arbres et des espaces verts

Chacun sait que la végétation a une propension à s'étoffer de plus en plus chaque année. Il convient donc de procéder à l'élagage régulier tout en évitant qu'il soit porté atteinte à la beauté des abords des constructions et des voiries par des actes de nature à dégrader le cachet esthétique du territoire communal.

Rappelons qu'il existe un règlement communal en vertu duquel nul ne peut, sans permis préalable, écrit et exprès du Collège échevinal :

- supprimer ou réduire des espaces verts, jardins ou parcs, affectés à la végétation;
- abattre des arbres, arbustes ou haies, isolés, groupés ou en alignement, ni accomplir des actes pouvant provoquer la disparition prématurée de ceux-ci.

Il est à noter toutefois qu'en milieu rural, les bois et forêts soumis au régime forestier, les productions agricoles et horticoles, ne tombent pas sous l'application de ce règlement.

*Une chanson inédite d'André Hancre :*

### OKGNI

Refrin

Okgni, c'est, in ewin d' tère  
U ç' que fait bon rire et tehanter.  
Okgni, djè vos préfère  
A l' monde être et ses biatès.  
Okgni, c'est la qu' djè d' mère  
Que dj' vike paupère en liberté.  
Okgni : v' z'estoz por mè l' tchaleür,  
v' z'estoz por mè l' hounèur,  
Que fait tehanter et bate mè keür.

I

Bè seür, n'a des payés se l' tère  
U ç' que todes l' solia s' mostere  
U ç' que c'est po l' plaijè qu' on vike  
Et u ç' que tot s' passe en mesique  
Mins mè, qu'a vèyé l' djou vaiçè,  
Dj'a m' ewin d' tère rêvé au fond d'mè  
Des wonteus d' Pèn tchau et d' Brouwère,  
On deskind po tchaur sè l' rêvère  
Passant pa l' Blanc-Ry et Lauzèle,  
Le Cwès, P'tèt-Ry et l' Bwès d'Estwèle.

Au refrin

II

Nos avans l'âme ospetalière,  
Dè ça, bè seür, nos d'estans fièrs.  
Quand les flamingants de Leuven,  
Nos ont enriy : « Wallen buiten »  
Au laudje, n'avans drouvé nos brès  
A nos frères en plin désarwè  
Et ossè aus djins v'nè d'ailleurs  
Dè totes les races, de totes coleürs  
Que r'présint'net, on pout bè l' dire,  
Dins nosse comène, lè monde être.

Au refrin

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le Collège des Bourgmestre et échevins rappelle quelques dispositions relatives à la lutte contre le bruit :

— Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon entre 20 h et 9 h ainsi que les dimanches et les jours fériés légaux;

— Tous les moteurs à combustion interne doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne répandre d'une manière anormale de l'huile, de la fumée et des déchets de combustion;

— Tous les auteurs et complices de bruits et tapages évitables, quels qu'en soient le lieu et la cause, seront poursuivis conformément au règlement.

Afin de leur éviter des ennuis lors de contrôles effectués par la police à l'aide d'un sonomètre, nous invitons les propriétaires de vélomoteurs et motos à faire vérifier régulièrement le pot d'échappement de leur véhicule.

**Des contrôles renforcés seront faits notamment pour tenter dans toute la mesure du possible de diminuer le bruit d'échappement des véhicules.**

## PROPRETE DE LA VOIE PUBLIQUE

Nul ne peut abandonner, déposer ou jeter sur la voie publique, ou sur ses bas-côtés, des objets ou débris susceptibles de salir le domaine public, de provoquer des accidents ou de produire des exhalations nuisibles.

## TERRAINS VAGUES

Qu'ils soient communaux ou privés, les terrains vagues ne peuvent être recouverts de décombres ou d'immondices quelconques. Les versages de terre y sont également interdits sauf autorisation écrite préalable.

## Respectons l'environnement ECHARDONNAGE

En ce début de saison, nous profitons de l'occasion pour attirer l'attention de nos lecteurs sur la nécessité d'entretenir régulièrement leur terrain.

En ce domaine, nous insistons auprès des propriétaires de terrains incultes pour lutter contre la prolifération des chardons et les remercions pour leur collaboration.

# Aménagements

## A l'écoute des habitants

A l'initiative du Collège échevinal, plusieurs réunions ont eu lieu avec les habitants des différents quartiers. De fructueux échanges de vues ont pu ainsi être établis préalablement à différents aménagements envisagés aux quatre coins de la localité.

— **Maintenir l'aspect rural de la rue du Charnoy** était le souci des habitants de ce quartier qui ont été reçus par le Bourgmestre et les échevins lors d'une réunion le 15 avril 1981, suivie d'un échange de lettres. Un avant-projet des travaux sera donc présenté dans ce sens au Conseil communal. Il prévoit une assiette de voirie de 4 m de large avec des zones de croisement aménagées en fonction des disponibilités de terrain. Les trottoirs seront maintenus dans leur aspect actuel afin de respecter le souhait des habitants.

— **Une aire de jeux insolite au lotissement Matexi** : tel est le résultat obtenu par les habitants de ce quartier qui ont demandé et obtenu l'interdiction de circuler dans la rue Fond de Bondry ne desservant actuellement aucune habitation. A leur initiative, d'autres projets sont en cours d'étude et notamment la pose de « cassis » à l'entrée du lotissement ainsi que la prolongation de la ligne S.N.C.V. Ottignies Gare/Buston vers la place de l'Europe et l'avenue Albert 1<sup>er</sup>, avec l'édification d'un abri-bus en face du parvis St-Géry et l'aménagement de trottoirs.

— **Les abords de la place de l'Eglise à Mousty** seront aménagés de manière à tenir compte des desiderata des riverains, réunis avec le Bourgmestre et les échevins à quatre reprises. Une allée pavée partant du parvis permettra de découvrir tous les aspects de la très ancienne et jolie église Notre-Dame et aboutira au Monument aux Morts, qui sera déplacé. Des trottoirs en dalles compléteront l'amélioration des abords et un éclairage approprié est envisagé.

— **Des trottoirs surélevés à la place du Centenaire** : En accord avec les riverains, réunis avec le collège échevinal le 6 mars 1982, cette réalisation apportera une solution rationnelle et assurera également la meilleure sécurité des nombreux piétons circulant autour de la « place du Marché » (nouveau toponyme plus adéquat). La place n'en sera pas fermée pour autant car il est prévu des entrées/sorties à niveau pour les véhicules. Ce projet avait aussi fait l'objet d'échanges de vue avec la commission d'information de l'Aménagement du Territoire.

— **La rue Lucas en zone résidentielle** : c'est-à-dire que l'aspect de cette artère étroite va être notoirement amélioré : bacs à fleurs, pavés emboîtables, caniveau central, emplacements de parking pour les riverains, éclairage public rénové, réseau d'égouts complété. Tel est le projet qui a été soumis et accepté après des échanges fructueux avec les habitants.

— **Quartier du Piroy** : Comme suite à la réunion des habitants et du Collège, la rue du Piroy sera dotée de cassis afin d'y ralentir la circulation automobile.

— **Des chicanes seront installées à chaque entrée du quartier de la rue du 11<sup>e</sup> Zouave** : telle est la solution adoptée à l'issue de la rencontre du 5 mai dernier entre le collège échevinal et les habitants du quartier. De même, l'éclairage public sera renforcé et les mandataires communaux interviendront fermement auprès de la société de distribution d'eau afin qu'elle remédie au problème de qualité.

## A l'école communale de Limelette :

*Une classe verte pour les tout-petits*

Située au 67, avenue de Jassans, dans l'ancienne maison communale, l'école de Limelette compte actuellement une trentaine d'enfants répartis en deux classes gardiennes. M<sup>me</sup> Libert, directrice, y fait preuve de beaucoup de dynamisme et veut faire fructifier le travail accompli pendant 30 ans par M<sup>me</sup> Boumans, qui a pris sa retraite récemment. En organisant, avec l'appui enthousiaste de M. Delain, échevin de l'enseignement, des classes vertes en faveur de ses élèves, elle a voulu innover.

En effet, il faut savoir que les règlements ne permettent pas aux pouvoirs organisateurs de faire participer les écoles gardiennes à des classes vertes pendant l'année scolaire. Il fut donc envisagé de les organiser durant les vacances de Pâques. Ainsi, l'école de Limelette est la première école communale maternelle en Belgique qui participe à ce genre d'activités.

Les enfants se sont embarqués le 13 avril dernier, sous la conduite de M<sup>me</sup> Libert, pour un séjour de 4 jours au village de vacances « L'Espinette », près de Durbuy. Situés en pleine nature, trois chalets/appartements y avaient été réservés pour l'école.

L'encadrement était assuré par six personnes bénévoles qui ne chôment pas. Outre les repas, nettoyage et soins, elles organisèrent différentes activités épanouissantes pour les enfants (bricolage, promenades, gymnastique).

Une expérience concluante à renouveler.

## Circulation et Communications

Attention, danger !

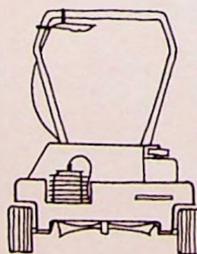
CADDIES

SUR LA VOIE PUBLIQUE

La police communale constate fréquemment l'abandon de caddies sur la voie publique. Nonobstant le fait que cet acte peut être considéré comme un vol, il présente en outre un réel danger pour les usagers de la route.

Nous rappelons donc aux habitants et plus particulièrement aux clients du Centre commercial du Douaire, que les caddies doivent être replacés aux lieux prévus à cet effet.

Les propriétaires des caddies sont aussi responsables des caddies sur la route !



## TONTES DE PELOUSES

Le service d'enlèvement des immondices n'emporte pas les tontes de pelouses. Pour y remédier, celles-ci peuvent être simplement entassées dans un coin du terrain et serviront ainsi à réaliser un compost à peu de frais.

Le pouvoir communal dans

## LA RENAISSANCE DE LA CITE

Une journée d'information a été organisée le 25 février à Louvain-la-Neuve à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin. Elle s'est terminée en présence de S.A.R. le Prince Albert, président du Comité d'honneur de la Campagne européenne pour la renaissance de la Cité, de l'Administration générale de l'U.C.L. et du Sénateur-Bourgmestre qui a introduit les débats.

Les différents orateurs ont plaidé en faveur de la nécessaire amélioration de la qualité de l'environnement urbain, tout en rappelant l'importance du dialogue entre les citoyens et le pouvoir. Ils s'attachèrent également à montrer les difficultés rencontrées par les Communes au niveau financier pour passer d'une ère de croissance quantitative à une ère de croissance qualitative.

En conclusion, cette journée a illustré l'homogénéité des cités européennes. Elles doivent donc inspirer les idéaux humains et rester les centres d'animation culturelle et économique.

## L'aménagement de la Chaussée de La Croix

Chacun connaît les problèmes de circulation posés aux usagers de la Chaussée de La Croix, dont l'encombrement augmente avec le développement du site universitaire.

D'après un comptage réalisé par la police communale, cette artère, créée au début du siècle, absorbe plus de 200 véhicules à l'heure. Nul doute que son gabarit (6 mètres) est insuffisant.

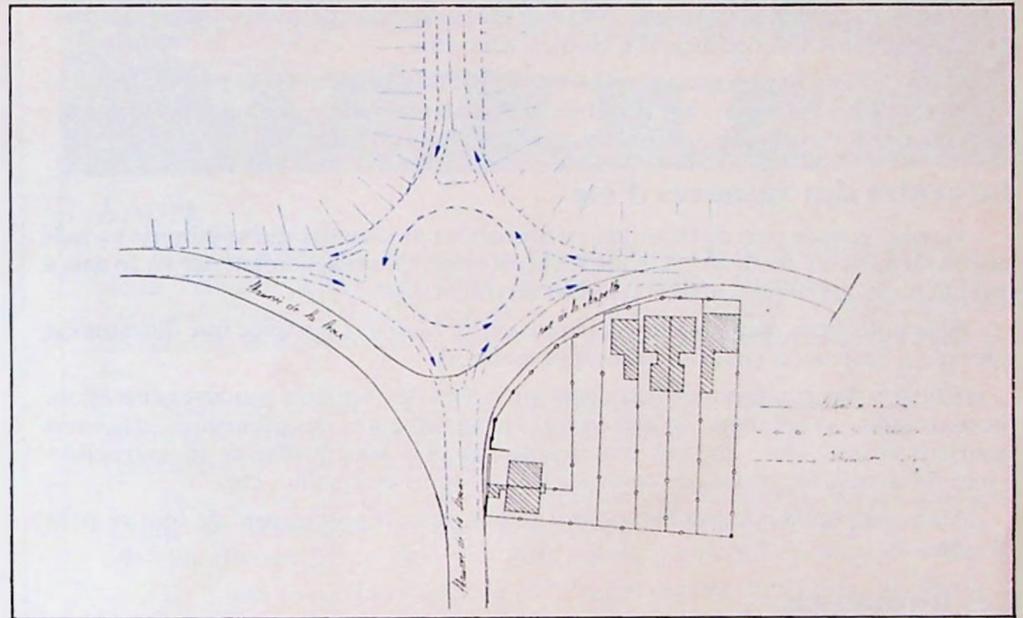
Après avoir étudié différentes possibilités, plus contraignantes et onéreuses les unes que les autres, l'Administration communale a opté pour une amélioration de la voirie en site propre. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'expropriation. L'assiette du chemin sera portée à 7 m. Cette largeur est suffisante pour permettre le parage et le croisement aisé des véhicules. Des trottoirs surélevés seront réalisés de manière à assurer la sécurité des piétons. Au sommet de cette artère, au niveau des écoles, un parking sera construit le long du remblais et permettra de dégager les abords du futur rond point.

Ce dernier fera partie de la liaison entre le haut de la Chaussée de La Croix et l'échangeur de Blocry. D'un diamètre de 30 m, il sera aménagé sur un remblais et permettra de canaliser le trafic en provenance des rues de la Chapelle et de l'Invasion.

Cet ouvrage d'art, financé par le Ministère des Travaux publics, sera complété par un vaste parking.

A partir du rond-point, l'Administration des Routes construira une voirie permettant un accès direct à l'échangeur de Blocry. Dans le fond de l'Escavée, un passage inférieur sera aménagé de manière à donner accès par le sentier du Bauloy et de la Croix.

Les travaux sont prévus pour le début de l'année 1983, une réunion des habitants de la chaussée de La Croix a eu lieu le 8 juin.



## Travaux de voirie prévus en 1982 ou en voie de réalisation

Poursuivant l'effort annuel d'équipement et d'aménagement de voirie, l'Administration communale entreprend au courant de cette année 3 types travaux :

### 1<sup>o</sup>) Aménagement de voiries :

- Aménagement rue Lucas;
- Réfection pavages rue Ferrières;
- Chemin de la Ferme de Balbire (béton);
- Réfection tronçon rue de Mont-Saint-Guibert;
- Réfection rue Van der Dilft;
- Rue du Bois Papa;
- Constructions cassis :
  - Matexi,
  - Rue du Piroy,
  - Vis T'Chapias,

- Rue du II<sup>e</sup> Zouaves,
- Louvain-la-Neuve;
- Sentier de la Neuville;
- Réfection pavages, asphalte et pont rue des Prairies;
- Aménagement du carrefour av. Bourgaux/RN 37;
- Chemin Chapelle Robert (béton);
- Réfection clos Try Martin — Blancs Moussis — de la Haguette et rue des Sport — place de l'Hocaille;

### 2<sup>o</sup>) Construction d'égouts :

- Tronçon égout;
- Route de Pinchart (entre av. Peupliers et Vieux Chemin de Genappe);
- Egouttage rue de la Fontaine (entre rue de la Chapelle et Chaussée de la Croix) — Avenue du Parc, Avenue de l'Etoile, Parc de l'Etoile.

### 3<sup>o</sup>) Réalisation de trottoirs et de pistes cyclables :

- Avenue de Balbire;
- Piste cyclable Croix Thomas;
- Réfection divers trottoirs à Cèroux;
- Avenue du Douaire;
- Avenue Demolder;
- Rue de Franquénies;
- Place du Marché (piétonniers surélevés);
- Rue Louis Delhaize;
- Avenue Bel Horizon;
- Rue J.M. Tournay et 11<sup>e</sup> Zouave;
- Rue J. Bousquet et Fond de Bondry;
- Rues V. Sténuit et A. Haulotte;
- Piétonnier (escalier) Comarsa-Buston
- Route de Pinchart entre av. Plantin et Vieux Chemin de Genappe;
- Rue des Ecoles;
- Vieux Chemin de Genappe;
- Avenue Van de Walle (1<sup>re</sup> phase).

## BANCS PUBLICS

Au cours des dix dernières années, une quarantaine de bancs ont été placés par l'Administration Communale dans la plupart des quartiers de notre ville.

Répliques exactes de ceux de la ville de Londres, ces bancs en bois de teck, étaient construits précédemment par une firme anglaise. Depuis peu, ils sont réalisés par l'équipe des ouvriers municipaux qui assurent également leur entretien.

Placés à différents endroits souvent proposés par les habitants eux-mêmes ils sont sous la bonne garde du public. Prenez-en soin !

Depuis plus de dix ans maintenant, à l'initiative de Monsieur Delain, Echevin de l'Instruction Publique, l'Administration Communale organise pendant l'été des activités destinées aux enfants de la Commune. Ce qui n'était à l'origine qu'une petite « Plaine de Jeux » est devenu aujourd'hui un grand centre à l'enviable réputation : le Centre de Loisirs Actifs. Nous allons tenter de faire sa connaissance.

## Ses animateurs

Les destinées du centre sont confiées au « Conseil de Gestion Pédagogique ». Il s'agit en fait d'un noyau d'une quinzaine de moniteurs chevronnés qui se réunit très régulièrement pour assurer non seulement la préparation matérielle et pédagogique du centre mais aussi pour élaborer tous projets qu'il estime utile. Nous y retrouvons cette année Jean-Paul Clayes, Mireille-Olga Manin, Alain et Jean Kittel, Brigitte Ancion, Roland Lambeau, Marcel Buelens, Marianne Colleye, Françoise Wauthier, Annie Deconninck et Claudine Chevalier.

Il travaille en liaison avec le « Groupe Organisateur » dont font partie l'Echevin de l'Instruction Publique, M. Ponthière, Assistant social communal et les représentants des mouvements qui furent à la base de la « Plaine ».

## Le centre des vacances d'été

La plus grande part de l'énergie est absorbée par le centre qui se déroule en juillet et août à l'école de Blocry. Celui-ci, qui est ouvert à tous les enfants de 3 à 16 ans, a compté jusqu'à 170 participants par jour en juillet 1981.

Signalons également que sous l'impulsion de Madame Fortpied une quinzaine est réservée à l'accueil d'enfants handicapés mentaux.

En plus des traditionnels jeux sont proposés des activités sportives (natation, sport en salle...) un atelier créatif ouvert en permanence, des excursions, des coins lecture/musique ainsi que les manifestations plus spectaculaires (construction d'une mongolfière, course de caisses à savon, journée cuisine, etc...)

Une septantaine de moniteurs sont requis pour l'encadrement de tout ce petit monde.

## Les formations

Le Conseil de Gestion Pédagogique assure une formation complémentaire, sous forme de week-ends, aux moniteurs diplômés qui le souhaitent.

En outre, depuis cette année, il a pris en charge la formation de base de 23 candidats moniteurs. Le Collège échevinal leur remettra en septembre prochain le diplôme officiel de « Moniteur de Plaine de jeux et de Centre de Vacances ».

## Les ateliers créatifs

Souhaitant assurer un prolongement du centre de vacances pendant l'année scolaire, le Centre de Loisirs Actifs a proposé la création d'un « Centre d'Expression et de Créativité ». Celui-ci se tient chaque samedi depuis septembre 1981 et se consacre principalement aux activités d'expression.

## L'action au niveau régional

Le Ministre de la Communauté Française a réuni en avril 1981 les responsables des principaux centres de vacances. A l'issue de ce colloque, le Centre de Loisirs Actifs a été désigné au Comité Directeur des plaines de jeux que le Ministre a institué pour le seconder.

On le voit, le Centre de Loisirs Actifs, c'est beaucoup plus qu'une simple « Plaine de jeux ». Ce résultat encourageant n'a pu être atteint qu'au prix du travail dynamique de ses animateurs et de l'appui attentif du Collège.

### Centre des vacances d'été 1981 en quelques chiffres

Activités de réflexion et travaux pédagogiques	726 heures de travail
Centre d'Expression et de Créativité	66 heures de travail
Formations	2.890 heures de travail
Organisation et participation au centre de vacances	44.182 heures de travail



**L'Echevin Roger Delain,  
un père de plus de 900 enfants !**

Roger Delain est un homme aussi discret qu'efficace. A vrai dire, malgré une grande modestie, c'est un travailleur, un bûcheur qui connaît merveilleusement son dossier, celui de l'enseignement. C'est-à-dire, un secteur résolument tourné vers l'avenir... et en perpétuelle expansion à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il est vrai que Roger Delain est orfèvre en la matière. N'est-il lui-même issu de l'Ecole communale de La Croix, où il usa ses culottes courtes en compagnie du mayer ? Mais depuis lors que de progrès ! Qu'on en juge, chiffres à l'appui :

Ecole gardienne du centre Avenue des Combattants, 35
Ecole gardienne de la Croix Chaussée de la Croix, 80 A
Ecole gardienne de Blocry Rue Haute, 1
Ecole primaire de Blocry Rue Haute, 1
Ecole gardienne et primaire de Blocry
Ecole gardienne de Limelette M. C. Avenue de Jassans, 67
Ecole gardienne de Limelette-Ruston Avenue des Sorbiers
Ecole gardienne de Céroux Place Communale
Ecole gardienne de Limauges Rue des Ecoles, 1
Ecole gardienne Chapelle aux Sabots Avenue des Hirondelles
Ecole primaire de Limauges rue des Ecoles, 1
Ecole gardienne et primaire de Limauge
Ecole gardienne de Mousty Rue des Coquerées
Ecole primaire de Mousty Rue des Coquerées
Ecole gardienne et primaire de Mousty
Total

Eloquent, n'est-il pas ? Mais écoutons plutôt, ce père de plus de 900 enfants : « Le développement constant de l'enseignement communal est dû, bien entendu, à la croissance de notre population. Mais cela n'explique pas tout ! Il y a aussi une certaine qualité de cet enseignement

qui fait que nos écoles ont vu passer au cours de ces dernières années, le nombre de classes de 27 à 39 et augmenter d'un tiers pratiquement la population qui les fréquente.

» Même plus ! Depuis la fusion, il y a même eu la réouverture d'une école gardienne, celle de Céroux avec 4 enfants. Aujourd'hui, 5 ans après, il y en a plus de 35 ! Qui dit qualité de l'enseignement pense aussi à celles des enseignants : on ne peut les dissocier ! »

Cette qualité se retrouve aussi au niveau du centre de vacances et de loisirs actifs : « Nous disposons d'une excellente équipe de moniteurs et de monitrices auxquels les parents n'hésitent pas, de ce fait, à confier leurs enfants. »

Côté projet, il y en a un grand auquel Roger Delain tient beaucoup : la réalisation d'une nouvelle école à Blocry. Le dossier a toutefois déjà été voté au Conseil Communal et acheminé au Fonds des Constructions scolaires. La première pierre pourrait être posée pour 1984. Rome, il est vrai ne s'est pas construite en un jour. Louvain-la-Neuve

Population scolaire			Nombre de classes		
1981	1980	1977	1981	1980	1977
76	76	85	3	3	4
56	36	48	2	2	2
163	151	74	6	6	4
293	259	130	12	11	6
456	410	201	18	17	10
26	39	27	2	2	1
35	39	27	2	2	1
29	24	—	1	1	—
23	20	20	1	1	1
10	10	—	1	1	—
65	69	39	3	3	2
98	99	59	5	5	3
44	42	56	2	2	2
93	93	86	4	5	4
137	135	142	6	7	6
913	828	629	39	39	27

non plus... Cela dit, à son échelle, l'enseignement communal n'a rien à envier aux autres réseaux bien implantés dans notre ville qui fournissent, eux aussi, un enseignement de qualité aux petits Ottinto-Néolouvainistes et à leurs petits copains des environs.



### Sport

Lancé en 1962 par quelques passionnés de la rue des Fusillés et du bas de la chaussée de la Croix, MM. Stache, Dumont, Grosjean, Debroux, Léonard, Lissior et tous les autres, le « Club de Pétanque du Blanc-Ry » dû bientôt, face au succès rencontré, quitter son terrain de la rue des Fusillés.

Suite aux contacts pris avec l'Administration Communale, le Club hérita de quelques locaux de la Ferme du Douaire que ses membres restaurèrent avec beaucoup d'enthousiasme.

Depuis lors, le Club s'est considérablement développé. Il a d'ailleurs acquis une dimension internationale puisqu'il pris part au Tournoi de Melville (France) et compte se rendre prochainement à Jassans Riottier.

Le 5 juin se célébrait donc le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Club à l'occasion duquel son dynamique comité avait préparé un copieux programme de compétitions spéciales. En outre, au cours de la séance officielle à laquelle assistaient les autorités communales, le Président Victor Buisset a remis un trophée souvenir au Bourgmestre.

### Extension chez MONSANTO,

au Parc Industriel de Louvain-La-Neuve

Le 8 juin, en présence de Monsieur DIEZ, Chef de Cabinet de Philippe MAYSTADT, Ministre de la Politique Scientifique et du Bourgmestre, le Président de Monsanto Europe et l'Administrateur Délégué Martin Kallen ont procédé à l'inauguration d'une importante extension du laboratoire de recherches agronomiques de la firme.

20 emplois nouveaux ont ainsi été créés.

### Commerce

La 22<sup>ème</sup> Foire Commerciale de Céroux-Mousty

C'est sur le site inhabituel de la Ferme du Douaire que la 22<sup>ème</sup> Foire Commerciale de Céroux-Mousty a ouvert ses portes le 5 juin dernier en présence des autorités communales.

Malgré ce changement de localisation dû à l'aménagement de la Plaine des Coquerées, la Foire a connu un important succès de participation, tant par le nombre d'exposants (6 de plus qu'en 1981) que par le nombreux public qui s'y pressa jusqu'au 13 juin.



### **Le Centre public d'aide sociale : un véritable service public**

33 personnes employées en 1977, 95 en 1982 soit presque trois fois autant : contrairement à certains services publics ou administrations où une telle croissance incite plutôt à la perplexité, au Centre public d'aide sociale d'Ottignies-Louvain-La-Neuve, cette augmentation substantielle des effectifs est un indice du travail et des services fournis. A la tête de cette *armada*, Nicole Lewalle-Wilkin Présidente du C.P.A.S. qui allie efficacité du travail et charme féminin personnel.

Jetons un coup d'œil sur la composition du CPAS avant de nous préoccuper de ses nombreuses réalisations : « le service qui a le plus augmenté, explique Mme Lewalle, est celui des gardiennes à domicile qui est passé à cinquante personnes; celui des aides familiales a doublé, de 8 à 16. Sous la précédente législature communale, nous avions une assistante sociale, aujourd'hui, il y en a 8 dont certaines à temps partiel. Nous disposons, en outre d'une pédicure et d'un chauffeur... et pouvons également compter sur l'aide efficace de l'assistant social de la commune qui traite un certain nombre de dossiers relatifs aux pensions aux handicapés, à la situation de milice, etc. ».

— Les gardiennes à domicile ? « C'est une de nos principales activités. Actuellement, 130 enfants en bénéficient ce qui fait de nous la deuxième commune du Brabant wallon après Waterloo. A noter que nous sommes des pionniers dans ce domaine ! ».

— Les aides à domicile ? « Encore un de nos fleurons. Il existe depuis 1975. A ce jour, pas moins de 170 familles reçoivent notre appui. Ces aides consistent tantôt à faire le ménage chez les personnes âgées en leur apportant un appui moral, tantôt à aider les mamans dans leurs tâches, lorsqu'elles sont dans l'incapacité de s'occuper de leur famille. L'aide en faveur des plus jeunes mais aussi à ceux qui sont à l'automne de l'existence : les services rendus aux aînés sont aussi de divers ordres : « Il y a notre centre 3 x 20 qui existait déjà avant 1976 mais dont nous avons diversifié les activités qui vont d'une chorale et d'un cours de gymnastique à des cours de couture et de bricolage. N'oublions pas le foyer-restaurant qui accueille chaque semaine, depuis deux ans une vingtaine de personnes âgées, une fois par semaine. J'ai pu compter ici sur l'aide sans mesure de l'échevin des affaires sociales, Joseph Pierson et de l'Administration Communale qui ont instauré un service de transport pour les 3 x 20 des quartiers les plus éloignés de notre ville. Outre ce foyer-restaurant, nous assurons aussi chaque jour un service de repas à domicile pour une vingtaine de personnes qui ne peuvent se déplacer. ».

Ce n'est pas la seule collaboration avec le collègue échevin : « son aide dans l'organisation du centre de vacances pour les jeunes est très appréciée. Son concours nous a aussi été très utile dans la mise en chantier de plusieurs projets à plus long terme. »

### **Au service des jeunes... et des moins jeunes !**

Tout d'abord, le Centre de la petite enfance à l'ancienne tannerie du Sty à Mousty acquise par la ville où seront installées des activités pour les enfants de la naissance à quinze ans. De la consultation des nourrissons à des ateliers créatifs en passant par une ludothèque, initiative de l'ancienne Commune de Céroux-Mousty et de l'ONE et une bibliothèque. Les moins valides n'y seront pas oubliés : un atelier y sera créé à leur intention.



Un autre projet nous tient à cœur : celui d'installer un centre du troisième âge près de la Ferme du Douaire à proximité du complexe commercial. Nous envisageons la possibilité d'y loger une centaine de personnes du 3<sup>ème</sup> âge dans des appartements individuels qui bénéficieront, en outre, de tous les services médico-sociaux leur afférant, sur place.

Des contacts ont été pris par le Bourgmestre, l'Echevin des Affaires sociales et moi-même tant avec la Société nationale du Logement qu'avec l'Habitation moderne. Un premier avant-projet a été établi par l'architecte M. Verhagen et les démarches administratives sont en cours, le Conseil Communal a quant à lui déjà statué sur le principe. Le bilan, on le voit, est très positif.

### **Un sondage**

Mais Nicole Lewalle-Wilkin ne veut pas se reposer sur ses lauriers. Aussi a-t-elle envoyé à tous ceux qui se sont adressés à ses services, un questionnaire, leur demandant d'évaluer l'action réalisée. « Sur 600 lettres envoyées, nous avons reçu à ce jour plus de 160 réponses. Je puis vous dire que le degré de satisfaction est optimal ! Plus de 90 % des réponses sont, en effet, favorables à tout ce qui a été entrepris. Certes, l'on pourrait me rétorquer que cela fait moins d'un tiers des personnes contactées, mais le résultat est plus qu'encourageant. Ne dit-on pas que ceux qui n'ont rien à redire sur ce qu'on fait en leur faveur ne prennent pas la plume pour l'exprimer ».



## VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

---

★

Rentrée scolaire  
du mercredi 1<sup>er</sup> septembre 1982

★

Madame, Monsieur,

L'Administration Communale d'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE a l'honneur de vous informer que la reprise des cours aux Ecoles Communales se fera le MERCREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1982.

Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

## Ecole Gardienne du Centre

---

Avenue des Combattants 35  
Chef d'école : Madame HANNON  
Rentrée à 8 h. 30

Ce groupe scolaire comprend :

- trois classes gardiennes dont une accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ; une section primaire de l'Athénée y est attenante ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;
- garderie matin et soir de 7 h. 30 à 18 heures ;
- grand jardin arboré aménagé pour les enfants.

Renseignements et inscriptions les 28 et 29 juin de 8 h. 30 à 15 heures et le jour de la rentrée. Téléphone 41 05 63.

## Ecole Gardienne de La Croix

---

Chaussée de la Croix 80A  
Chef d'école : Madame SEMAL  
Téléphone : (010) 41 35 85  
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend deux classes dont l'une est accessible aux enfants âgés de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- surveillance du repas de midi ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- distribution de lait le matin ;
- assurance accidents ;
- épargne scolaire ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;
- garderie le matin à partir de 8 h., le soir jusqu'à 16 h. 05.

Renseignements et inscriptions les 28, 29 et 30 juin de 8 h. 30 à 15 h. et le jour de la rentrée.

## Ecole Gardienne de Limelette

---

Avenue de Jassans 67  
Chef d'école : Madame J. LIBERT  
Tél. écoles : 41 05 62  
Tél. privé : 41 69 55  
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend deux classes dont l'une est accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois :

- une garderie est assurée de 7 h. 30 à 18 h., y compris le mercredi ;
- repas chauds et potage à midi ;
- distribution de lait, jus de fruits, le matin ;
- classes de forêt (par épargne hebdomadaire) ;
- assurance accidents ;
- épargne scolaire ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin à l'école et le jour de la rentrée ou par téléphone 41 69 55 Mme Libert.

## Ecole Gardienne du Buston (Limelette)

---

Avenue des Sorbiers  
Chef d'école intérimaire : Madame BRUNETTA-MOREAU  
Tél. 41 11 55.  
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend :

- deux classes maternelles dont l'une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois durant le courant du trimestre ;
- assurance accidents ;
- distribution de lait ou jus d'oranges le matin et l'après-midi ;
- surveillance du repas de midi : potage, lait et cacao chauds ;
- garderie assurée le matin de 7 h. 45 à 8 h. 30 et le soir de 15 h. 30 à 17 heures ;
- distribution de collations.

Renseignements et inscriptions les 28 et 29 juin de 8 h. 30 à 15 heures et le jour de la rentrée.

# Ecoles Gardienne et Primaire de Blocry

---

Rue Haute 1

Chef d'école : Madame DELAFONTAINE-VAN LINDEN

Tél. 41 77 20.

Rentrée à 9 heures.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) une section gardienne composée de 6 classes dont une classe d'accueil réservée aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
  - 2) une section primaire pour garçons et filles de 6 à 12 ans conduisant à l'obtention des diplômes d'examen cantonal et de fin d'études primaires ;
  - 3) une classe d'adaptation pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage ;
  - 4) une extension de l'Académie de Musique pour les enfants à partir de 7 ans ;
- Cours de solfège — cours d'instruments : piano, guitare, violon, flûte, percussion.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré moyen ;
- cours audio-visuels ;
- orientation scolaire ;
- cours hebdomadaire de natation ;
- cours d'éducation physique donné par maître spécial ;
- cours de religion catholique et protestante, morale non confessionnelle ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés et du site universitaire ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- garderies et études surveillées, matin et soir dès 7 h. 30 jusque 18 heures.
- repas chauds et distribution de potage à midi.

Renseignements et inscriptions : du 14 au 30 juin durant les heures de cours ; du 16 au 31 août de 10 à 13 h. et de 15 à 18 h. aux Pavillons, rue Haute (à côté de l'Eglise de Blocry). Téléphone 41 77 20.

# Ecoles Gardienne et Primaire de Limauges

---

Chef d'école : Madame Louise MAMBOUR

Tél. (010) 61 49 19 (privé) : Mambour Louise

Tél. (010) 61 22 76 (Ecole)

Rue des Ecoles 1

Rentrée à 8 h. 45.

Ce groupe scolaire comprend :

- a) deux sections gardiennes accessibles aux enfants de 2 ans et 6 mois : Avenue des Hirondelles et Rue des Ecoles ;
- b) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de fin d'études primaires.

L'enseignement communal vous procure en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par les « Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif de néerlandais au degré supérieur ;
- cours de natation ;
- cours de gymnastique donné par maître spécial ;
- assurance accidents ;
- garderies et études surveillées le matin à partir de 7 h. 30 et le soir jusqu'à 17 h. 15 ;
- transport en minibus pour les élèves du Puits, Pinchart, Cérroux et la Cité Chapelle aux Sabots.

Renseignements et inscriptions : du 21 au 30 juin : de 7 h. 30 à 17 h. 15 ; les 27, 28, 30 et 31 août : de 10 à 13 h. et le jour de la rentrée, rue des Ecoles 1 à Limauges et avenue des Hirondelles.

# Ecole Gardienne et Primaire de Mousty

---

Rue des Coquerées 4  
Chef d'école : Madame DELVEAUX  
Téléphone : (010) 61 23 40  
Rentrée à 8 h. 45.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) une section gardienne accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois, répartis dans deux classes ;
- 2) une section primaire pour garçons et filles de 6 à 12 ans conduisant à l'obtention des diplômes d'examen cantonal et de fin d'études primaires.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par « Les Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré supérieur ;
- cours d'éducation physique ;
- orientation scolaire ;
- cours hebdomadaire de natation ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- garderies et études surveillées, le matin à partir de 7 h. 15 et le soir jusqu'à 17 h. 30 ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ; l'itinéraire et l'horaire seront communiqués aux parents dès la rentrée.

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin entre 7 h. 15 et 15 h. 30 ; le samedi 28 août, le lundi 30 et le mardi 31 août entre 9 h. et 11 h. et le jour de la rentrée ou par téléphone.

Madame DELVEAUX, rue des Coquerées 60.  
Téléphone : (010) 61 39 56 (privé).

# Ecole Gardienne de Cérroux

---

Place Communale  
Madame PEETERS  
Dépend de l'Ecole de Limauges  
Rentrée à 8 h. 45.

Cette école comprend une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et demi dans le courant du trimestre. Garderie de midi.

Renseignements et inscriptions le jour de la rentrée ou les 27, 28, 30 et 31 août de 10 à 13 heures, rue des Ecoles 1 à Limauges.

---

L'itinéraire et l'horaire du minibus seront communiqués aux parents dès la rentrée par le Chef d'école.

Nous comptons sur les habitants des divers quartiers de notre Commune en expansion pour encourager nos écoles communales et nous les assurons de notre appui total ainsi que du dévouement complet du personnel enseignant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Echevin de l'Instruction Publique,  
Roger DELAIN.



Le service d'aides familiales est loué pour son dévouement, pour sa gentillesse, certaines familles ont émis le vœu de visites plus fréquentes, d'autres souhaitent que ce soit toujours la même aide qui leur rende visite.

En ce qui concerne la garde des enfants, plusieurs demandes vont dans le sens de la création d'une garde périscolaire, c'est-à-dire après l'école et les mercredis après-midi. A noter que certaines gardiennes travaillent déjà dans ce sens.

Toujours dans cette optique, plusieurs personnes ont émis le vœu d'être informées de toutes les possibilités d'animation pour les enfants, le mercredi après-midi.

Côté 3 x 20, on juge avec satisfaction le service repas sur roues et le foyer-restaurant, mais les bénéficiaires ne seraient pas opposés à une qualité plus différentielle, plus variée des plats servis.

Enfin, très peu de réponses du côté du Service social, pour les raisons que l'on comprendra aisément mais il faut quand même souligner que tous ceux qui ont renvoyé leur bulletin apprécient la rapidité d'intervention des services du C.P.A.S.

## C.P.A.S. Garde-malades

Il est souvent fait appel au C.P.A.S. pour trouver des personnes disposées à rester auprès de malades alités.

Les personnes intéressées par cette activité occasionnelle, de jour ou de nuit, peuvent contacter le C.P.A.S. qui centralisera les demandes (41.49.42 ou 41.15.32).

## Une intéressante initiative de la Régie des Postes

Les personnes qui ne peuvent se déplacer éprouvent les plus grandes difficultés pour effectuer les opérations postales. Pour y remédier, la Régie des Postes a mis au point un système simple : il leur suffit d'apposer à la fenêtre une affichette spéciale de couleur rouge pour signaler au facteur qu'elles souhaitent son passage. Ces affichettes sont disponibles soit dans les bureaux de poste, soit auprès du facteur.

## Les réductions sur les impôts

Dans l'article paru au mois de janvier, nous avons analysé quelques avantages financiers octroyés aux handicapés. Nous poursuivons ici en signalant les mesures de réduction prévues sur les impôts.

### 1. Les réductions pour personne à charge.

Les enfants handicapés à 66 % au moins sont comptés pour deux personnes à charge.

Exemple : pour une famille de 2 enfants, dont l'un est handicapé à 66 %, on tiendra en fait compte de 3 enfants à charge.

D'autre part, il est accordé une réduction d'impôt forfaitaire pour les autres personnes à charge handicapées à 66 % au moins. Ce forfait atteint 8.000 F pour l'imposition sur les revenus de l'année 1981.

### Remarque importante

Pour être considéré comme personne à charge, il faut faire partie du ménage du contribuable au 1<sup>er</sup> janvier de l'année et ne pas bénéficier de revenus supérieurs à 30.000 F nets.

### Comment obtenir la réduction ?

C'est le contribuable qui doit faire la preuve de ce que lui-même, ses enfants, ou les autres personnes à sa charge sont handicapés à 66 % au moins. Il doit joindre à sa déclaration de contribution une attestation qui provient soit :

- de la caisse qui paie les allocations familiales;
- de sa mutuelle (s'il est invalide);
- du Fonds des Accidents du Travail, du Fonds des Maladies professionnelles ou du Fonds des Ouvriers Mineurs;
- de l'autorité judiciaire qui a fixé le pourcentage d'incapacité définitive;
- etc.

Si aucune de ces attestations ne peut être fournie, le handicapé (âgé de moins de 65 ans) peut faire reconnaître son handicap en s'adressant au service de la taxation compétent (1).

### 2. Les réductions sur le précompte immobilier

Le contribuable qui est handicapé à 66 % au moins peut obtenir une réduction de 10 % du précompte immobilier (en fait, il compte comme une personne à charge).

Les autres personnes handicapées à 66 % donnent droit à une réduction de 20 % (elles sont considérées comme deux personnes à charge).

### Comment introduire sa demande ?

Il suffit de compléter un formulaire « Demande en réduction du précompte immobilier n° 179.1 » (1).

Remarquons que ces réductions peuvent être accordées, que l'on soit propriétaire ou locataire de l'habitation occupée. Dans ce dernier cas, c'est le propriétaire qui signera la demande et qui bénéficiera de la réduction. Il la ristournera ensuite au locataire en la déduisant de son loyer (2).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'Administration des Contributions.

(1) Contrôle des Contributions, Chaussée de la Croix, 34, 1340 Ottignies-L.L.N.

(2) Sauf conventions contraires.

## Mamans - gardiennes

Pour étendre son service « des mamans gardiennes » d'enfants et répondre mieux encore à la demande de certains quartiers, le Centre public d'Aide sociale recherche, dans le cadre d'une réserve de recrutement, des candidates-mamans gardiennes pour les secteurs suivants :

- Ottignies Centre;
- Petit-Ry;
- Bustin;
- Louvain-la-Neuve;
- Environs de la gare d'Ottignies.

Les personnes intéressées peuvent contacter le Service des Gardiennes au 41.15.32 ou 41.49.42.

# CENTRE DE VACANCES

Echevinat de l'Instruction publique

## Centre de Loisirs Actifs 1982

Le Centre de Loisirs Actifs sera ouvert à l'école de Blocry (à côté de l'Eglise) du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 1982 de 8 h 20 à 16 h 30. Des activités et des jeux seront accessibles aux enfants de la commune, âgés de 3 à 16 ans. Le prix de la journée s'élève à 65 F (45 F pour les familles nombreuses) par jour et par enfant et comprend :

- activités de la journée, collation de 10 h et 15 h et potage à 12 h;
- transport;
- assurance.

Les enfants doivent emporter leur pique-nique, des chaussures de sport, un bonnet de bain et un maillot de bain. Une demande d'intervention pourra être introduite auprès de la mutuelle à laquelle vous êtes affiliés.

### TRAJETS ET HORAIRES DES BUS :

Ottignies et Limelette

	ALLER	RETOUR
Ottignies gare	7.55	17.13
Eglise Saint-Géry Limelette	7.57	17.11
Place de l'Europe	7.59	17.09
Avenue Lambermont, rue de Profonsart	8.01	17.07
Maison communale Limelette	8.03	17.05
Café du Buston	8.05	17.03
Place de l'Aubépine	8.07	17.01
Vieux Chemin de Genappe - Av. Résistance	8.09	16.59
Av. René Jurdant	8.11	16.57
Rue du Monument - Rae de Franquénies	7.58	16.54
Eglise de Mousty	7.59	16.53
Place du Centenaire	8.01	16.51
Bas de la Chaussée de la Croix	8.03	16.49
Ecole de la Croix	8.06	16.46
Rue de l'Invasion	8.08	16.44
Huit Colonnes	8.10	16.42
Les Bruyères	8.13	16.39
L.L.N. av. des Coteaux - Av. des Arts	8.15	16.37
L.L.N. Place de Galilée	8.18	16.34
L.L.N. Route du Longchamp - Route de Blocry	8.25	16.27
Ecole de Blocry	8.27	16.25

Céroux-Mousty

Place Communale de Céroux	7.55	17.00
Angle route 430 et Grand-Rue	7.58	16.47
Route 430, av. des Vallées	8.00	16.45
Av. Bel Horizon, chaussée Provinciale	8.04	16.41
Place du Centenaire (C. M.)	8.07	16.38
Rue des Coquerées, rue du Bon Air	8.10	16.36
Ecole de Blocry	8.20	16.25



### INSCRIPTIONS

Tous les enfants de la commune seront acceptés journalièrement sur présentation d'un ticket mis en vente à partir du 22 juin 1982 au Service social, avenue des Combattants, 28 à Ottignies-Louvain-la-Neuve, tous les jours de 9 à 12 h, samedi compris.

Les tickets non utilisés vous seront remboursés au même bureau avant le 11 septembre 1982. Au delà de cette date, plus aucun ticket ne sera remboursé.

Si cette initiative vous intéresse, veuillez compléter et renvoyer, sous pli affranchi, le talon ci-dessous avant le 25 juin 1982.

L'échevin de l'Instruction publique,  
Roger DELAIN.

Je soussigné .....  
Rue .....  
Commune de .....  
désire inscrire au Centre de Loisirs actifs 1982 :

NOM ET PRENOM ..... DATE DE NAISSANCE .....

Arrêt du bus .....  
Ottignies Louvain-la-Neuve, le ..... Signature .....

A RENVoyer A L'ADMINISTRATION COMMUNALE, Service social, avenue des Combattants, 28,  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

**Liste des délégués  
« Cartes Familles Nombreuses »  
de la Ligue des Familles**

**Ottignies :**

M<sup>me</sup> CATTELAÏN,  
avenue des Hêtres, 6;  
M<sup>me</sup> CROONENBERGHS,  
rue de l'Élevage, 7;  
M. DEFALOUÉ,  
rue de Lasne, 10;  
M. DEVILLE,  
rue Haute, 35;  
M<sup>me</sup> DUGARDIN,  
rue de Franquénies, 41;  
M. GILLOT,  
rue du Roi Albert, 63;  
M. LEBON,  
Clos de la Jeunesse, 3;  
M. MERTENS,  
Vieux Chemin de Genappe, 13.

**Limelette :**

M. HAUTERRA,  
avenue Albert 1<sup>er</sup>, 120;  
M. VAN EECHAUTE,  
Fonds de Bondry, 20;

**Louvain-la-Neuve :**

M<sup>me</sup> CLERBAUX,  
rue du Pachis, 17;  
M. MARCHAND,  
avenue de l'Espinette, 32;  
M. MILLET,  
Sentier du Biéreau, 10.

**Céroux-Mousty :**

M<sup>me</sup> DE BRYE,  
avenue Provinciale, 55.

**Responsable pour toute l'entité :**

M. MORLOT,  
rue du Bois Claude, 21, Ottignies.

**Le Centre Public d'Aide Sociale  
RECHERCHE...**

... pour des enfants de 0 à 5 ans, des jouets en bon état.

Il suffit de les déposer au C.P.A.S., avenue Reine Astrid, 4, à Ottignies, soit de prendre contact en téléphonant au 41.49.42 (heures de bureau) afin de les faire enlever.

**Activités pour les jeunes**

Le Centre Public d'Aide Sociale entreprend la constitution d'un répertoire reprenant toutes les activités pour les jeunes de 0 à 15 ans, activités organisées sur le territoire de l'entité ou par des organisations de la Commune.

Un appel est donc lancé à toutes les organisations qui mettent sur pied des activités pour ces jeunes (sportives, culturelles, récréatives...) afin qu'elles se fassent connaître (responsables, type d'activité, âge visé, coût...).

Il suffit de téléphoner au C.P.A.S. (41.49.42 ou 41.15.32) ou au Service social de la Commune (41.63.46 ou 41.40.72).

Ce répertoire sera accessible dès le premier juin 1982. Les personnes qui souhaitent y avoir accès peuvent téléphoner au C.P.A.S. au 41.49.42 (l'après-midi de préférence).

**Pour handicapés mentaux :**

**Le Centre « La Clairière »**

Depuis quelques années, le groupe « La Clairière » a ouvert, sur le site de Louvain-la-Neuve, deux maisons qui hébergent de jeunes adultes handicapés mentaux : « La Serpentine » au Biéreau et « La Cognée » au quartier Hocaille.

Dans la foulée de ces réalisations, ce groupe compte ouvrir prochainement (3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> trimestre 1982) un « centre » destiné aux jeunes gens et jeunes filles handicapés mentaux modérés ou sévères venant de l'extérieur. Ceux-ci pourront se consacrer non seulement à des activités de type « atelier » (céramique, batik, bois, vannerie...) mais également à des loisirs (équitation, sport, natation, excursions...).

Les personnes que cette initiative intéresse peuvent prendre contact avec Guy VANDER STRAETEN au 41 62 04.

**Transport des personnes âgées**

A l'initiative de l'Administration Communale et plus particulièrement de l'Echevinat des Affaires sociales, chaque semaine, le car communal assure la liaison entre les différents quartiers éloignés et le centre de la commune.

Cette réalisation qui est le fruit d'une collaboration entre le C.P.A.S. et l'Administration communale est très appréciée par les personnes âgées et les moins valides.

A telle enseigne que 1826 personnes ont utilisé ce service au cours de l'année 1981, et que les chiffres pour le 1<sup>er</sup> trimestre de cette année sont en nette augmentation.

**Agir sur l'environnement social :  
TV Com**

La télévision communautaire d'Ottignies-L.L.N. fut créée en 1976 à l'initiative d'un groupe d'habitants de la localité auquel l'Administration Communale a porté son appui officiel.

Instrument d'éducation permanente, ses objectifs répondent à quatre types d'activités :

- 1) la réalisation d'émissions diffusées par câble;
- 2) la formation des individus et des groupes au maniement de la vidéo et accroître leur esprit critique envers celui-ci;
- 3) l'animation en amenant les habitants des quartiers à s'exprimer, à se rencontrer;
- 4) le télétexte. C'est un projet de journal télévisuel d'informations locales et quotidiennes avec petites annonces culturelles et économiques.

Grâce à l'amélioration de son matériel, TV Com présente actuellement plusieurs programmes en couleur. Bientôt, elle diffusera des offres d'emplois qui lui seront communiquées par l'ONEM et la Bourse d'Emploi organisée par l'Administration communale.

On peut capter les programmes de TV Com sur le canal de RTL les 2<sup>e</sup> et dernier samedis de chaque mois à partir de 11 h.

**Cercle d'Escrime**

**La Prime**

Le cercle d'escrime « La Prime » a toujours défendu et porté très haut les couleurs de notre ville. Il est en effet actuellement le plus grand cercle d'escrime wallon et fournit chaque année des champions de Belgique.

Ses nouveaux responsables sont :

**Président :**

Yves Therasse  
Rue de l'Invasion, 78  
Tél. : 41.36.33.

**Secrétaire :**

Léon Niessen  
Vieux Chemin de Genappe, 4  
Tél. : 41.54.93.

**Encore un très grand succès  
pour la Corrida-Relais  
de Louvain-La-Neuve**

La 7<sup>e</sup> édition de cette course-relais par équipes à travers les rues de Louvain-la-Neuve a été courue le mercredi 17 mars.

Cette manifestation dont l'intérêt est multiple (humain, social et... sportif) a rencontré son petit bonhomme de succès et a connu la victoire de la K.U.L.

Comme chaque année, l'Administration communale a prêté son concours en plaçant des barrières « nadar » et en assurant le service de police.

**La Course :**

- Neuf relais dont la longueur variait de 350 à 2.400 m;
- Dix-huit parcours;
- Une distance de 26 km parcourue en une heure au minimum ou en trois heures au maximum;
- Trois classements distincts : équipes féminines, masculines et mixtes.

**Lauréats des trophées sportifs**

M<sup>me</sup> Anne André, échevin des Sports, a remis les traditionnels trophées décernés une fois par an à l'Association des Clubs Sportifs d'Ottignies aux sportifs les plus méritants.

Cette année, comme il a été impossible de départager les pongistes pour leur accession en troisième nationale et les volleyeuses vice-championnes de Belgique dans leur catégorie, les deux équipes ont reçu le trophée.

Pour le tennis de table (Club de Tennis de Table du Patro d'Ottignies), il s'agit de Luc Wastiaux, Jacques Coulon, René Verlaine, Thierry Stas et Laslo Bernat.

Pour le volley (Smashing girls) : Isabelle Daxhelet, Brigitte Fortpied, Nathalie Jongen, Béatrice Delogne, Patricia Lourtie et Florence Vanderheyden.

Signalons que Luc Wastiaux a reçu une mention spéciale pour son titre de champion de Brabant en série C ainsi que pour ses victoires dans deux tournois nationaux et trois tournois provinciaux.

Depuis le 17 avril dernier, le club pongiste s'est classé en deuxième nationale.

Le Club de Tennis de Table du Patro d'Ottignies est né voilà bientôt 15 ans dans une annexe de la cure d'Ottignies où il avait été mis sur les fonds baptismaux par Pierre Oudewater, à l'époque curé de la paroisse St-Remi.

D'abord affilié à la Fédération sportive des Patros, puis à la « Fédé » belge de tennis de table, le club a gravi tous les échelons de sa discipline.

Après de nombreux déménagements, il s'est installé dans l'ancienne tannerie du Sty (9, rue de la Station) dans des locaux pimpants neufs mis à sa disposition par l'Administration communale qui dans le cadre de sa politique sportive en a financé une partie de l'équipement.

Les entraînements ont lieu le dimanche matin et le lundi soir.

Renseignements :

Marcel Robert (Président)  
Rue Masson, 8  
Tél. 41.75.18

**L'Assemblée Générale du Club qui eut lieu le vendredi 30 avril 1982 a attribué les fonctions suivantes :**

**Président :** Monsieur Max Vandenberg  
Rue du Ruisseau, 14  
1340 Ottignies-L.L.N.

**Secrétaire :** Madame Joëlle Stalmans  
1340 Ottignies-L.L.N.

**Trésorier :** Monsieur Henri Vandenberg  
Chaussée d'Alseberg, 91  
bte 27  
1630 Linkebeck

**Membre :** Monsieur Ronny Bohy  
Rue du Vieux Bassin, 24  
1400 Nivelles

## Echos...

Rien que pour l'année 1981, la piscine du Centre Sportif de Blocry a accueilli quelque 190.000 nageurs !



## S.A.R. le Prince Albert accueilli à Ottignies-Louvain-La-Neuve

Le samedi 24 avril, visite princière dans notre Ville. Le Prince Albert est venu inaugurer officiellement les nouveaux locaux de la Croix-Rouge installés dans l'ancienne tannerie du Sty à l'occasion de l'ouverture de la Quinzaine de cet organisme humanitaire. Un peu plus tard, l'illustre hôte a gravi les marches du nouveau perron de l'Hôtel de Ville, procédant en quelque sorte à son inauguration.

### Les nouveaux locaux de la Croix Rouge

Entouré du Président et du Vice-Président du conseil communautaire de la Croix-Rouge, le professeur Recht et M. Lejeune, le Prince a été accueilli à son arrivée par le Bourgmestre du Monceau, les membres du Collège et le président de la section locale, le colonel Willy Hurez, entouré lui-même de son comité Mlle Boudringhien, MM. Defroyennes et Pirson, Mm. Bouvy et Scheyvaerts, le Docteur Brics, M. Wiame, Mm. Bourguignon, Mmes Fabry, Hodeige, Hurez, Liénard, Meinguet et Jongen, MM. Herremans, Liénard, Mabelle, Zimmer et Poncelet.

Après avoir coupé le ruban symbolique, il a visité et vivement apprécié les nouveaux locaux rafraîchis grâce au dynamisme de la solide équipe de Georges Liénard, aidée par les ouvriers de l'Administration Communale. Puis, c'est en cortège, précédés de la fanfare St Jean des Bois que les invités où l'on reconnaissait de nombreux mandataires de la région et le commissaire d'arrondissement, Jean Mercier, ont gagné l'Hôtel de Ville et le Centre Culturel où avait lieu la séance académique d'ouverture de la Quinzaine de la Croix-Rouge. Divers intervenants ont encore mis l'accent sur le dynamisme peu commun des sections du Roman Païs et en particulier celui de la section d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.

Un intermède musical très apprécié du Prince Albert a été exécuté par la Philharmonie Royale Concordia.



## Le Perron

À l'occasion de sa visite, le Prince Albert a été reçu à l'Hôtel de Ville, inaugurant ainsi le nouveau perron construit pour le centenaire de cet édifice. La Haie d'Honneur était constituée des représentants des associations patriotiques de notre ville parmi lesquels toujours très vaillant le plus ancien d'entre eux M. Laloux ancien de 1914/18.

Dans la salle du conseil, le Bourgmestre a souhaité la bienvenue au Prince Albert et aux invités du jour, parmi lesquels on reconnaissait les Ministres régionaux Urbain et Féaux, le Commissaire d'arrondissement Mercier et plusieurs bourgmestres des communes voisines.

Le Mayor a ensuite rappelé qu'Ottignies-Louvain-La-Neuve était une *Ville* depuis quelques jours seulement et que la présence du Prince constituait un encouragement pour l'avenir. Comme il le fit voici onze ans lors de la venue du Roi Baudouin à l'occasion de la naissance de Louvain-La-Neuve, le Bourgmestre remit au Prince de Liège une boîte en malachite du Zaïre gravée des mots : « *A Son Altesse Royale le Prince Albert à l'occasion de sa visite à l'Hôtel de Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve le 24 avril 1982* ».



## TOURISME

Le 12 février dernier a eu lieu au Centre culturel une manifestation de sympathie à l'occasion de la mise à la retraite de Maurice-Alfred Duwaerts, directeur de la Fédération touristique, des services de recherches historiques et folkloriques et de l'Office des métiers d'art de la province de Brabant.

Les syndicats d'initiative du Brabant wallon et de Bruxelles s'étaient associés aux mandataires politiques de la région à l'hommage rendu successivement par le Député permanent Courtoy, la présidente du Centre culturel, M<sup>me</sup> Bourdringhien, et le Sénateur-Bourgmestre du Monceau qui remercia M. Duwart, qui ne manqua jamais de montrer sa généreuse collaboration provinciale et touristique à l'égard de notre ville. On l'a souvent vu à la kermesse du Stimont, dansant avec les « Vis Tchapias » ou inaugurant une promenade à L.L.N. ou au Bois de Lauzelle.

Signalons que c'est M. Gilbert Menne qui succède à Maurice Duwaerts.

*Bientôt classée :*

## La Ferme du Douaire

La Ferme du Douaire, située à l'entrée de la commune, au bord de l'avenue des Combattants, est un édifice qui mérite d'être conservé. Depuis des siècles, il a joué un rôle important dans le développement économique de la localité. Nous avons eu l'occasion de rappeler brièvement son historique dans les colonnes du Bulletin à l'occasion des mesures conservatoires prises par l'Administration communale pour sauvegarder le corps de logis.

Depuis, le collège des Bourgmestre et Echevins a introduit une demande de classement auprès de la Commission royale des Monuments et des Sites. Elle est en voie d'aboutir.

Parallèlement, une étude de restauration a été confiée au professeur Lemaire, de l'U.C.L.

Dans un premier temps, la grange serait restaurée et aménagée en annexe du Centre culturel. Il serait facile d'y organiser des concerts et des séances de répétition pour les sociétés culturelles et artistiques.

La deuxième phase des travaux permettrait la rénovation du corps de logis et des annexes. On y installerait une bibliothèque centrale et un musée.

Les projets d'occupation ne manquent donc pas et nul doute que les rénovations envisagées contribueront à sauvegarder cet important patrimoine architectural de notre commune.

Anne ANDRE,



la jeunesse au service de la Ville

Dernière arrivée dans l'équipe scabinale, Anne ANDRE-LEONARD est aussi la benjamine du Collège. Elle n'en a pas moins mis le grand braquet dans sa quadruple tâche...

*Le tourisme* d'abord. Sous son impulsion, le Syndicat d'initiative actuellement tenu à bout de bras par sa présidente, Simone Boudringhien, et Joseph Desmet, s'apprête à être relancé spectaculairement : son Conseil d'administration sera renouvelé — il remontait à pas mal d'années ! — et, plus que jamais, les multiples facettes de notre Ville seront particulièrement mises en exergue : du site de Louvain-la-Neuve au Domaine provincial du Bois des Rêves en passant par les attraits du Centre, de Cérroux, de Pinchart ou de Rofessart.

Tout cela demande une certaine organisation. Elle sera fournie au départ de la Maison du Tourisme. Un projet qui a vu le jour, au début de cette année, lors d'une réunion où se sont retrouvés tous ceux qui souhaitent voir beaucoup, beaucoup de personnes extérieures fouler le sol du *Botroul*. Le hasard fait bien les choses, un crédit exceptionnel de 100.000 F a été octroyé suite à la victoire obtenue au jeu « *A qui le gant* », de la R.T.B.F. Il sera, certes, insuffisant, mais permettra de démarrer. Dans un premier temps, les services touristiques seront regroupés dans une maison acquise par l'Administration communale avant de rejoindre le site prestigieux de la « Ferme du Douaire », en voie de restauration. L'endroit pourra également accueillir des expositions itinérantes, et ce en collaboration avec le très remarquable musée de Louvain-la-Neuve.

« Ce n'est pas tout, précise M<sup>me</sup> André-Léonard. Une nouvelle promenade — après celle de Louvain-la-Neuve, inaugurée il y a quatre ans déjà — sera bientôt balisée : celle dite « des Fermes », qui mènera les touristes par monts, chemins et sentiers, sur les hauteurs de Cérroux à Ottignies, et ce, en collaboration avec la Fédération touristique du Brabant. »

« *Les Fêtes communales*. Depuis mon accession à cet échevinat, je me suis surtout efforcée d'apporter un souffle nouveau à ce qui existait déjà auparavant. Tout en maintenant, bien entendu, des festivités qui ont toujours fait recette; ainsi, la fête du Centre qui aura lieu, cette année, du 18 au 22 juin. Deux modifications : jusqu'ici, l'élection de Miss Ottignies avait lieu le dernier jour des réjouissances; désormais, elle sera choisie le premier jour de celles-ci. Et, fait important, ce ne sera plus une Miss mais « l'Ambassadrice » d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle accompagnera, d'ailleurs, notre délégation à Jassans, notre ville-sœur française, quelques jours plus tard ! D'autre part, afin de favoriser l'esprit de créativité, j'y ai adjoint la création d'un concours de photographies.

« Cela dit, je ne suis pas moins attentive aux festivités des autres quartiers de la ville : celle du Buston (les 12 et 13 juin) ou, encore, celle de Cérroux, sans oublier la Foire commerciale de Mousty qui aura lieu, cette année, au parking du complexe du Douaire.

« L'accent sera mis sur la *jeunesse*, troisième sujet des préoccupations de l'échevin. Ici aussi, le changement se fait dans la continuité; comme mon prédécesseur, j'ai surtout veillé à l'aménagement de plaines de jeux, comme, par exemple, au quartier du Tiernat.

Qui dit jeunesse pense aussi *sports*. Sur ce plan aussi, M<sup>me</sup> André-Léonard peut présenter un bilan globalement positif : le Centre sportif de Blocry connaît un taux d'occupation maximal et est, parfois, trop petit, d'où le développement d'infrastructures au niveau des quartiers, prévu par le Collège et la majorité. Ce sera le Centre des Coquerées, ce sont déjà les projets d'extension du Royal Ottignies-Stimont et du F.C. Limelette et de son équipement. N'oublions pas, non plus, la piscine qui a soulevé beaucoup de vagues, l'hiver dernier. Contrairement à tous les bruits alarmistes et tendancieux qui ont été lancés, cette dernière-née de nos infrastructures se porte bien, à la plus grande joie des habitants qui viennent s'y détendre !

« Enfin, point non négligeable en ces temps de crise, grâce à la bonne santé de notre gestion budgétaire, nous sommes encore une des rares communes à subsidier tous les clubs de l'entité. Cela aussi, il faut le souligner ! »

Dernier domaine de l'échevin : *le Commerce*. « Ottignies-Louvain-la-Neuve a un double pôle d'attraction commerciale : le Centre, autour des places du Marché de Mousty et la N.37 et le plateau de Lauzelle. Jusqu'il y a peu, les commerçants des environs de l'église St-Remi se plaignaient de l'aménagement de la Place du Marché. Nous les avons consultés afin de réorganiser cette dernière dans un sens susceptible de les satisfaire. Tout y sera bientôt satisfaisant, même si un peu moins de bruit (nocturne) les comblerait totalement ! La situation de Louvain-la-Neuve est plus particulière en raison des « saisons académiques ». Je ne désespère cependant pas de jeter des ponts entre les anciens et les nouveaux de notre ville, précisément par le biais du commerce... »



### A qui le gant ? A Ottignies-Louvain-La-Neuve, pardi !

Le 28 février dernier, le Tout Ottignies-Louvain-La-Neuve avait pris place devant son petit écran pour voir les siens en action à l'émission de jeux de la R.T.B.F., *A qui le gant ?* Bigre, ce n'est pas tous les jours que le Botroul a les honneurs de la lucarne magique. Raison de plus pour les participants de se mettre en évidence... Chose qu'ils firent, puisque la récompense de 225 mille francs attribuée à la ville victorieuse est tombée dans leur escarcelle et non dans celle de la cité de Charles Hanin, Marche-en-Famenne.

Mais retournons en arrière. C'est à la fin de l'an dernier que la R.T.B.F. proposa à notre ville de jouer pour le gant en or. Le défi fut relevé et avec enthousiasme. Restait à bien se préparer avec une équipe de candidats représentative de tous les Ottinto-néolouvanistes. Des contacts tous azimuts permirent de mener à bien cette opération. Avant l'enregistrement proprement dit, le collège échevinal et divers membres de groupements locaux tinrent réunion pour trouver des candidats presque idéaux et pour envisager toutes les astuces du jeu.

L'enregistrement du jeu avait lieu le 5 février mais les concurrents durent déjà répéter une première fois la veille. Car la télé, cela ne s'improvise pas ! Epreuve réunie qui prit toute la soirée mais la bonne humeur était au rendez-vous. De plus, pendant la répétition, le bourgmestre fut appelé au téléphone. Un problème ottintois ? Que non, l'annonce qu'il devenait grand-père pour la troisième fois, Ashley du Monceau allait devenir « l'enfant du jeu » ! Le jour de l'enregistrement fut plus long mais quand on a l'enthousiasme qui soulèverait la Cordillère des Andes... et qu'on se sent soutenu par des supporters !

En effet, quelques quatre-vingt dix privilégiés ont pu accompagner l'équipe dans sa lente et irrésistible ascension vers la victoire.

Ils en avaient bien besoin car si l'émission était enregistrée à partir de 20 H 30, l'équipe fut à pied d'œuvre dès 13 heures pour faire et refaire les gestes les plus télévisuels possibles !

20 heures. Un rapide passage entre les mains de charmantes maquilleuses et voilà nos « héros » fin prêts à monter sur le plateau.

20 H 45. C'est parti, plus moyen de se retirer !

Première épreuve : des questions sur la carrière du chanteur français Daniel Guichard. Qui pouvait mieux affronter ce talent très apprécié de la jeunesse qu'Anne André, l'échevin qui s'occupe précisément des jeunes... Avec Fabienne Huberty, elles permirent aux nôtres de prendre d'emblée le large. Après « la tendresse », l'actualité. Une épreuve dont les vedettes furent les groupes carnavalesques wallons et... le général Dozier, pris en



otage par les Brigades Rouges. Deux orfèvres en la matière ont permis à Ottignies de creuser l'écart : Jacques Poncin et Christian Laporte, deux journalistes du Soir qui ont élu domicile dans le *Botroul*.

L'épreuve cinéma fut assumée par Huguette Molens et Guy Vanherbruggen qui prouvèrent qu'ils en connaissaient un bout sur le septième art. Le petit film imposé permit de faire la découverte de Monsieur Van Lerberghe, un facteur de clavecins qui a installé son atelier à l'ancienne ferme Jacobs à la Baraque.

Jeux intervilles, *A qui le gant* fait, évidemment, aussi appel aux maîtres. Le nôtre posa une tellement bonne colle que son vis-à-vis, Charles Hanin fut bien en peine de la résoudre. Hélas... à Marche-en-Famenne, il y a aussi des érudits-historiens et les deux bourgmestres furent renvoyés dos à dos.

La joute musicale nous permet d'apprécier l'exécution de la Chorale « La Clairefontaine » dirigée par Joël Decoster et renforcée pour la circonstance par un ensemble instrumental de la Philharmonie Royale « Concordia ». De même accompagnée par Marie-Pascale Decoster, Lysiane Leonard, soprano, produisit un effet très remarqué.

Place au sport, Ottignies avait demandé à deux excellents praticiens, Messieurs André Meeus et Serge Simon de porter haut les couleurs jaunes et bleues. Une tâche dont ils s'acquittèrent bien mais où ils eurent affaire à forte concurrence car les deux jeunes Marchois firent preuve de bon nombre de connaissances.

Rien n'était perdu d'autant plus que Suzanne Bassinne et Catherine Alexandre firent un sans faute dans l'épreuve culturelle.

Cela dit, tout se joua quand même dans la dernière manche, celle du plus long et plus imaginatif circuit de dominos : Annie Deconninck et Patrick Bihain qui avaient répété des jours et des nuits donnèrent le coup de boutoir final l'emportant en longueur et en beauté.

Ottignies-L.L.N. gagnait le gant d'or après une partie acharnée et fêtait sa victoire jusqu'au petit matin avec les Marchois à... Ottignies.

Evidemment on ne gagne pas tous les jours à la télé...



## Le Concert des Anniversaires

Le samedi 6 mars, a eu lieu au Centre culturel, le « Concert des Anniversaires », au cours duquel la Philharmonie Royale Concordia a interprété, à l'occasion de ses 120 ans, des œuvres de Debussy (né en 1862) et Stravinsky (né en 1882).

Quelques 700 spectateurs ont eu l'occasion d'applaudir Albert Ducat (80 ans) qui accompagna l'orchestre avec son violoncelle dans l'interprétation de l'une de ses œuvres « Coucher de Soleil ».

Dans la salle, on remarquait la présence d'une importante délégation, Heer Burgmeister en tête, venue de Emmerthal (R.F.A.) où nos musiciens avaient été récemment très chaleureusement accueillis, tandis que le Brass Band nous était revenu de Sheffield pour la circonstance.

## Mgr Vancottem, le nouvel évêque-auxiliaire du Brabant wallon

Le 21 mars dernier, Mgr Remy Vancottem a été sacré évêque dans l'église St-Jean-Baptiste à Wavre, par l'archevêque de Bruxelles, Mgr Danneels, en présence du Cardinal Suenens, plusieurs évêques, le vicaire général et de nombreux doyens et curés du Brabant wallon dont le doyen Dereau.

A l'issue de la cérémonie, les personnalités, dont notre bourgmestre ont été féliciter le nouveau pasteur du Brabant wallon que nous espérons voir bientôt accueilli dans sa ville universitaire.

## Les Ballons de Cérroux

C'est maintenant une tradition bien établie à Cérroux de faire le jour de l'Ascension une fête des « ballons ».

Cette année encore les manifestations mises sur pied par Monsieur Dellorge et son club furent à la dimension de notre Ville. En effet, pas moins d'une vingtaine de pilotes, originaires de France, d'Allemagne, d'Angleterre, du Danemark, de Hollande, du Luxembourg, de Suède et bien entendu de Belgique s'envolèrent de la magnifique place de Cérroux.

En outre, l'on put admirer les évolutions d'un authentique ballon à gaz, d'un dirigeable, de montgolfières commandées du sol et de l'œuvre de Patrick Libert : une gigantesque grenouille Kermit bien connue des fervents du « Muppet Show ».

Au sol, l'animation était assurée par nos « Vis Tchapias », qui furent suivis par une présentation de « Veteran Cars » (véhicules anciens rénovés) parmi lesquels se distinguait une toujours vaillante et superbe DE DION de 1907.

Enfin, plusieurs artisans locaux exposaient leurs œuvres.

Le public répondit en masse à l'invitation du Club, récompensant justement les efforts des organisateurs, épaulés par l'Administration Communale et la Croix-Rouge.

## Fêtes de Jumelage à Jassans

A l'initiative de son Maire, Monsieur FOURNET, auront lieu à Jassans-Riottier les 26 et 27 juin prochain un ensemble de manifestations franco-belges dont voici le programme :

*Samedi 26 juin :*

10 heures : Compétition de natation

21 heures : Soirée franco-belge avec l'école gymnique de Jassans, le groupe théâtral d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.

*Dimanche 27 juin :*

A l'issue de la grand messe solennelle, sera inaugurée la « Place d'Ottignies-Louvain-la-Neuve » à Jassans.

Après les cérémonies du jumelage en 1981, qui ont permis aux « anciens » de se retrouver, les manifestations de cette année seront plus spécialement consacrées aux jeunes. En effet, une quarantaine d'élèves de 6<sup>ème</sup> des écoles communales se rendront à Jassans à la rencontre de leurs jeunes amis français.

Nous vous donnerons de larges échos dans une prochaine édition du Bulletin.

## L'Eglise St Pie X retrouve ses « Béatitudes »...

Il y a quelques vingt-cinq ans aux vœux des paroissiens du nouveau quartier du Petit-Ry, il fut décidé d'y ériger une église.

Comme l'Exposition Universelle de 1958 battait son plein, l'idée vint de bâtir celle-ci sur les plans du Pavillon du St Siège. De même, afin de respecter l'harmonie de l'ensemble, les éléments décoratifs intérieurs du Pavillon furent acquis.

Parmi ceux-ci, deux magnifiques œuvres du céramiste brabançon Max Van der Linden « Les Béatitudes » et « La Parole de l'Enfant Prodigue ». Entreposées jusqu'il y a peu dans un grenier celles-ci viennent d'être restaurées par leur auteur à l'initiative du Bourgmestre.

« Inaugurées » lors d'une sympathique cérémonie à laquelle assistait le Conseiller de la Nonciature apostolique Mgr de Castro, elles ont trouvés place dans le baptistère de cet élégant édifice.



## Jean Sablon, l'Échevin des Travaux.

Contrairement à son homonyme, le chanteur de charme et son sirupeux « Vous qui passez sans me voir », l'échevin des Travaux et de l'Urbanisme ne passe pas inaperçu à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il n'est pas un quartier où ne soit présente la « griffe » de Jean Sablon et de son important service des travaux — environ 70 ouvriers et employés dont la plupart ont été engagés au cours de ces 5 dernières années.

Depuis moins d'un an à la tête de cette impressionnante armada, la liste des réalisations effectuées sous son autorité est déjà longue.

Modeste, Jean Sablon reconnaît que son prédécesseur n'est pas étranger à cette importante révolution : « Si j'ai bien fait avancer le train, c'est parce qu'il a été bien mis sur les rails par Philippe Cattelain. Je tiens d'ailleurs à lui rendre hommage : plus que moi, il mérite les éloges; avec le Bourgmestre il a été le grand artisan de Louvain-la-Neuve. Il est sans doute celui qui connaît le mieux le nouveau quartier de notre ville. Et cela avec un personnel beaucoup plus réduit qu'actuellement... » Jean Sablon a repris, bien repris le flambeau. Comme tout échevin des Travaux digne de ce nom, il est sur la brèche 24 heures sur 24. « C'est avant tout un service public. Il faut être disponible à tout moment pour parer à toute éventualité. » Et de nous raconter comment, lors d'un gros orage au quartier Jurdant-Petit-Ry, il a lui-même cherché ses hommes, au milieu de la nuit, avant de contrôler les opérations

pendant plus de cinq heures sur place...

Dieu merci, les inondations sont rares; l'Échevin peut donc se consacrer pleinement à la mise en œuvre des projets du collège et de la majorité communale.

Et ils sont nombreux ! Jugez-en plutôt !

« Commençons, si vous le voulez bien, par des réalisations en voie d'achèvement. Tout d'abord, les infrastructures socio-culturelles : la salle polyvalente de quartier de Céroux (18 millions) sera accessible au mois de juin; le complexe sportif des Coquerées, complètement devenu indispensable à ceux de Blocry et de Limelette, a vu débuter ses travaux et nous ne désespérons pas de l'ouvrir cet hiver (cette réalisation est subventionnée à 60 % par l'Etat). Toujours sur le plan sportif, nous avons aménagé le terrain du F.C. Limelette et avons entamé l'extension du Royal Ottignies Stimont tout en achevant la piscine de Blocry. Enfin, notre personnel sera logé dans de meilleures conditions dans l'immeuble Agricultura à Mousty où nous avons également regroupé le charroi.

Par ailleurs, rien que cette année, vingt-huit travaux d'aménagement et de réfections de trottoirs ou d'égouttage figurent au programme dont la plupart des projets ont été étudiés par les techniciens du Service des Travaux communaux. Un gain appréciable de temps et... d'argent ! »

D'autres projets plus importants sont dressés par des bureaux d'études : « L'égouttage de la rue Haute, du Bon Air, Vaulx dy Ry et rue du Corbeau, avenue du Parc et de l'Etoile, l'aménagement du cimetière de Blocry en plusieurs phases. Vont débuter incessamment, les travaux d'égouttage de la rue du Culot et du Ry (en collaboration avec l'Intercommunale du Brabant wallon) et de ceux de l'exutoire du quartier Bel Horizon. »

Autres travaux imminents : « l'aménagement de la rue Lucas en zone résidentielle, des places

du Marché au cœur de la ville et de Mousty, l'égouttage du quartier du Buston avenue Demolder ont été, ou vont être mis en adjudication grâce à notre budget communal qui est en équilibre, fait assez rare de nos jours, pour une commune pour que je le souligne.

Tous ces travaux sont déjà sur les rails mais, il y a encore d'autres projets : l'aménagement par phases de la ferme du Douaire, des compléments d'aménagement aux abords de la place de Céroux, l'égouttage et l'amélioration de la rue de la Sapinière, le réaménagement de la chaussée de la Croix avec une liaison jusqu'à l'échangeur de Blocry.

A moyen terme : la nouvelle école de Blocry, la maison de l'Enfance à la Tannerie du Sty, le centre du Troisième Age au Douaire et en annexe à celui-ci la liaison entre le complexe commercial et la rue du Monument, l'élargissement de la rue du Morimont, l'achèvement de la rue de la Boissette, l'égouttage des rues Charles Dubois, du Moulin et du Charnois, sans oublier la réalisation du plan général d'égouttage de Céroux-Mousty.

Enfin, à plus long terme : l'égouttage et l'amélioration de la rue de Pallandt et de la Montagne du Stimont ainsi que l'égouttage du quartier Congo et de l'avenue Albert 1<sup>er</sup>.

Cela fait pas mal de pain sur la planche de Jean Sablon.

L'échevin est comblé. Et pourtant... « Plusieurs de ces projets devraient être bien avancés s'il ne fallait compter avec ce qu'il faudrait bien appeler la lourdeur bureaucratique de l'Etat qui complique et ralentit encore la régionalisation.

Les arcanes administratives sont telles que certains dossiers attendent plusieurs années pour arriver à la maturité. Beaucoup de gros travaux se terminent quatre à cinq ans après la désignation de l'auteur de projet par le Conseil communal. Un grand projet risque de durer parfois toute une législature communale, si les membres du Collège n'y sont pas continuellement attentifs !



## Un échevin de la Culture... heureux !

Claire DELBRASSINNE n'hésitera pas à vous le dire. Si son échevinat des Finances est très contraignant et lui donne les soucis que l'on peut imaginer, celui de la Culture, dont elle a également la charge, lui procure beaucoup de satisfactions. Premier échevin à ce poste, elle a trouvé, à son arrivée, une richesse potentielle tout à fait remarquable en manifestations culturelles.

« L'inventaire des activités dans les communes fusionnées dépassait, de loin, tout ce que j'aurais pu espérer : troupes théâtrales, orchestres, chorales, chanteurs, compositeurs, académie de musique, écrivains, savants, peintres sculpteurs, associations nombreuses de tendances diversifiées. Je n'avais plus qu'à plaider la cause de toutes ces bonnes volontés auprès du Collège et de la majorité et à combler les quelques lacunes existantes. Depuis la fusion des communes, en 1976, furent inscrits, au budget, des subsides pour les associations qui en faisaient la demande et qui remplissaient les quelques conditions fixées en accord avec les Commissions compétentes. Les mesures nécessaires d'économies, dans les temps que nous vivons, ne permettent malheureusement pas que le Collège se montre aussi généreux que je le souhaiterais. Heureusement que nous avons pu maintenir les finances communales, chaque année, en boni. Tous les ans, nous avons pu ainsi rééditer nos subsides et, même, en améliorer quelque peu le montant. De nouvelles associations se créent sans cesse et le site universitaire, en particulier, voit se développer une vraie pépinière de talents du plus haut niveau.

» Des améliorations, il y en a de bien nécessaires, par exemple : le service de prêt du livre, bien qu'existant de longue date et fort bien tenu, ne comprenait

que trois bibliothèques publiques locales, limitées dans leur action faute de moyens et de locaux.

» Il faut rendre hommage aux bibliothécaires bénévoles tels que : MM. FABRY (Ottignies-Centre) et RAMPELLE (Céroux-Mousty) et les remercier d'avoir assuré le service, si longtemps, malgré les difficultés. Outre sa bibliothèque universitaire, Louvain-la-Neuve a créé, il y a huit ans, une bibliothèque publique et, plus récemment, une importante médiathèque. Il a fallu attendre des années pour disposer du nouveau décret du ministre de la Culture (aujourd'hui Communauté française) et, surtout, pour entrevoir la possibilité de « faire quelque chose » dans un local. Le projet soumis au Collège est en bonne voie de créer une bibliothèque publique centrale avec deux antennes, l'une à Louvain-la-Neuve et l'autre au Centre, à la Ferme du Douaire actuellement en voie de restauration. »

Toutes ces activités empêchent l'échevin d'avoir autant de loisirs qu'elle le souhaiterait, mais elle ne s'en plaint pas !

« Il y a eu l'achèvement du Centre culturel, sa mise en fonctionnement et le développement que l'on sait. Débuts pleins de risques, vous pouvez me croire ! Cette magnifique salle, critiquée passionnément par certains, fut, tout de suite, sollicitée de toute part.

Aidée par une excellente équipe qui entoure le directeur, j'ai pu réaliser le projet du Collège : créer un Centre culturel complémentaire aux activités existantes tout en lui donnant un caractère propre, adapté aux besoins et répondant aux aspirations du plus grand nombre d'habitants.

» Les attaques politiques incessantes n'ont pas manqué parce que nous voulons diffuser une culture un peu différente des principes de l'éducation permanente déjà bien représentée dans la ville. Nous étions convaincus, et notre succès nous a donné raison, que les gens souhaitaient se distraire, voir des spectacles de qualité, enrichissants, variés, traditionnels et modernes.

» Les subsides de la commune, propriétaire du bâtiment, permettent de présenter ces spectacles à des prix raisonnables. Un peu partout, les Maisons de la Culture tombent en faillite, l'une après l'autre; notre A.S.B.L. Culturelle, quant à elle, se porte bien. Ce que certains appelaient « mammoth » est presque trop petit pour y accueillir un public enthousiaste et de plus en plus nombreux.

## L'Echevin de la Jeunesse en appelle aux Jeunes pour l'Europe !

*Le jeudi 25 mars 1982, le Parlement Européen réuni en session à Strasbourg, a célébré solennellement le 25<sup>e</sup> anniversaire de la signature du Traité de Rome.*

*Aujourd'hui, nous devons constater la fragilité et l'insuffisance de notre acquis et de nos institutions, gravement menacés par les tendances nationalistes et protectionnistes. Il faut réagir d'autant plus que l'idée européenne semble en recul dans l'opinion.*

Le monde, il est vrai, est en redéfinition. Chaque jour, les carcans anciens se rompent. Les cartes de progrès changent de mains. Le fléau de la faim dans le monde devient, à juste titre, l'enjeu essentiel de la survie de l'humanité. Le partage de la planète entre des blocs politiques antagonistes menace la paix. La raréfaction des ressources énergétiques et l'émancipation industrielle des pays en voie de développement troublent nos habitudes de facilité. Les technologies nouvelles, la bureaucratie et la télématique notamment, ouvrent des perspectives, parfois angoissantes. Elles constituent les défis à la jeunesse.

Faute d'une action énergique de la jeunesse, nous ne pourrions maîtriser notre avenir. Nos démocraties seront en péril.

Pour la jeunesse d'une ville universitaire comme la nôtre, notre époque est pénible. L'emploi manque. La créativité a des difficultés de s'exprimer. La fatalité paraît l'emporter sur l'espoir.

Voici 25 ans, en signant le Traité de Rome, nos pères ont fait un pacte pour la paix en Europe. Ils ont mis fin aux guerres civiles européennes. Ils ont misé sur l'espoir.

Engloutie dans sa tour bureaucratique par ses excès technocratiques, l'Europe se meurt.

L'Union européenne reste cependant, plus que jamais, le maillon de la paix, du progrès et du bien-être. Nous devons lui rendre la vigueur et la force de sa jeunesse.

Nous devons tous être intimement persuadés qu'aucun problème, qu'il soit politique, institutionnel, économique ou social, ne pourra se résoudre sans passer par la voix européenne.

Au Centre culturel

Les métiers d'art

Du 13 au 27 février, une importante exposition consacrée aux métiers d'art s'est tenue au Foyer du Centre culturel.

Les visiteurs ont pu y admirer de nombreuses réalisations des artisans brabançons en général et de notre ville en particulier : Minne (céramiques), Darchambeau (tissages) et Van Eekhoudt dont une œuvre a été acquise par l'Administration communale et est exposée au Centre culturel (sculptures) dans le cadre de l'encouragement qu'accorde la municipalité aux artistes et artisans de notre ville.

LES ACTIVITES AU CENTRE CULTUREL

	1979	1980	1981
Foyer	72	148	115
Petites salles	173	336	221
Grande salle	174	206	210
Total	419	690	546

» Autres lieux prévus à cet effet : la grange du Douaire va être aménagée pour accueillir nos fanfares, nos troupes théâtrales et leur permettre d'y répéter à l'aise. D'autres activités pourront aussi y avoir lieu.

» La Maison de l'Enfance aura, un jour, une ludothèque bien installée et une bibliothèque enfantine. Et puis, et puis...

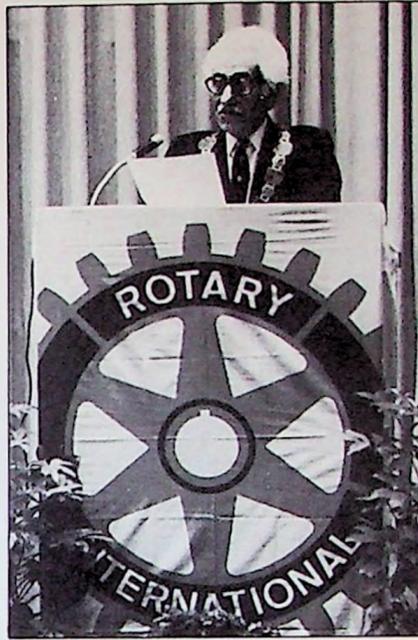
» J'ai encore bien d'autres projets et enthousiasments et si les circonstances me permettent de continuer ma tâche, j'y consacrerai les loisirs de ma retraite. Je pourrai multiplier les contacts, encourager les initiatives, apporter, enfin, en ces temps de morosité et de sinistrose, le réconfort, l'évasion pour quelques heures, à tous ceux qui nous font confiance. »

Acquisition d'une œuvre de M<sup>me</sup> Caro, de notre ville

L'Administration communale vient d'acquérir, pour être placée au Centre Culturel, une œuvre de Caro, l'artiste ottintoise bien connue.

Cette toile tout imprégnée de symbolisme représente le monde avec toutes ses souffrances. Ce sont des visages d'icônes en recherche de lumière et de paix. Le triangle qui y figure est une incarnation de la lumière porteuse d'un message de paix.

C'est peut-être aussi une certaine façon d'exprimer la difficulté pour une femme de vivre la vie de peintre.



LE ROTARY ET LA PAIX

Ces 23 et 24 avril s'est tenue à Louvain-la-Neuve la Conférence du 217<sup>e</sup> District du Rotary International.

Centré sur le thème « Entente mondiale et Paix », cette rencontre était présidée par le Gouverneur du District, le Professeur Paul Lévy, grand résistant et président du Mémorial de Breendonk.

Pendant plus de deux heures, on assista aux exposés, passionnants et très personnels d'éminentes personnalités comme Sean Mc Bride, titulaire à la fois des Prix Nobel et Lénine pour la Paix (fait exceptionnel, il faut le souligner), le général Pierre Cremer, Commandant l'Institut Royal Supérieur de Défense, Bernard Benson, auteur du *Livre de la Paix*, et du Professeur Julien Freund, de l'Université de Strasbourg.

Bref, une grande journée de la Paix, qui fait d'ailleurs suite à d'autres manifestations semblables animées par le Professeur Lévy.

Au Centre Culturel : CONCERTS CHORALS

Le samedi 27 mars, le célèbre groupe sud américain « Los Catchakis » a interprété la « Missa Griola » devant un public enthousiaste.

Il était accompagné par trois chorales de la localité : la Saltarelle, la Claire Fontaine et le Tournesol.

Le lendemain, dimanche, était donné le traditionnel Concert spirituel de la Chorale Royale St-Remi, placée sous la direction de Philippe Mercier.

Au programme figurait une œuvre de G.F. Haëndel, « Le Messie », interprétée avec la collaboration des solistes Lysiane Léonard (soprano), Lucienne Van Deyck (alto), Willy Coulon (ténor) et Chris De Moor (basse).

Un très grand succès pour cette soirée.

Au centre de Louvain-la-Neuve, le musée

vous offre :

- un centre de recherche et d'enseignement en archéologie et histoire de l'art;
- un foyer de création et de diffusion d'art contemporain;
- un espace de méditation

Renseignements pratiques :

Ignace VANDEVIVERE, Directeur

Adresse :

Musée de l'Institut Supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'U.C.L., Collège Erasme - Place Blaise Pascal, 1 B - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE. Tél. 010/41.81.81, ext. 4841, 4845, 4847.

Entrée libre. Visites commentées sur demande.

Ouverture : En semaine de 12 h à 18 h  
Dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h.

Juillet-août : sur demande.

Fermeture : samedi et janvier.

Collections permanentes et expositions :

- archéologie nationale
- art antique
- art du moyen âge et des temps modernes
- art contemporain
- art africain
- photographie
- folklore
- histoire des techniques



## La police communale à l'honneur !

Dans la nuit du 7 au 8 mai 1982, un incendie violent se déclarait dans un café de Mousty. L'exploitant ne dut son salut qu'à la détermination et au courage de deux agents de la police communale, Serge Moureau et Philippe Poffé. Ceux-ci, qui étaient en patrouille, n'hésitèrent pas en effet à pénétrer à plusieurs reprises dans l'immeuble en feu afin d'en sortir le propriétaire et de contrôler si d'autres personnes s'y trouvaient encore. Ils étaient accompagnés de deux gendarmes de la brigade d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le chef Detiège et le maréchal des logis Gaelens qui avaient terminé leur service.

## Prochaines collectes de sang organisées par la Croix-Rouge

- Au Douaire, les samedis suivants de 9 à 12 h 30 :
  - groupe 1 : 3 juillet et 9 octobre;
  - groupe 2 : 7 juillet et 6 novembre;
  - groupe 3 : 4 septembre et 4 décembre.
  - A l'école gardienne de Limelette de 17 h 45 à 20 h : les jeudis 17 juin, 16 septembre et 16 décembre.
  - Au centre de plasmaphérèse de Louvain-la-Neuve, de 9 à 16 h 30 : les 29 septembre et 27 octobre.
- Qu'on se le dise !

## Des camions ottintois pour la Pologne

Plusieurs généreuses initiatives ont été prises par nos concitoyens en faveur de la population de Pologne.

### Blocry

C'est ainsi que l'opération montée par le Bureau paroissial de Blocry, animé par MM. Bocquet, Courdange, Manderlier, le curé Polis et Sœur Pirnay a permis de récolter plus d'une tonne de vivres et de médicaments.

A l'aide d'un camion prêté par la firme Barco (merci Monsieur Chavée !), ces précieux dons ont été acheminés vers Lotz, au cœur de la Pologne, où ils ont été répartis sous la direction de l'évêché dans deux hôpitaux et plusieurs ménages particulièrement nécessiteux.

Comme nous l'ont dit les envoyés de la paroisse à leur retour en Belgique : « Nous nous rendons compte qu'il est essentiel de ne pas abandonner notre effort. Les Polonais sont encouragés de sentir que nous sommes solidaires de leur destin... Aussi avons-nous décidé de repartir l'année prochaine si cela s'avère possible ! ».

### Le Bauloy

Le quartier du Bauloy a aussi connu sa part d'effervescence spontanée et généreuse grâce à l'action mise sur pied par Willy De Roose et Robert Coumont. Plus de 5.000 tracts furent distribués dans toute la ville. Le ramassage s'est ensuite effectué avec le concours de nombreux bénévoles dont Monsieur Closset et les jeunes du Bauloy.

Le camion chargé du produit de ces collectes a quitté Ottignies-Louvain-la-Neuve le 16 avril à destination de Varsovie où il a été remis à une congrégation religieuse qui s'est chargée de la répartition.

Les dons furent tellement nombreux qu'un nouveau départ est envisagé.

Au nom de tous les Ottinto-néolouvanistes, le collègue échevinal s'est associé à ces deux initiatives en prenant en charge communale une partie des frais (essence, assurances, etc.) pour un total de 30.000 F.

## Dégâts aux logements du quartier de la « Chapelle aux Sabots »

A l'initiative de la Sté Coop. « L'habitation Moderne », présidée par M. Joseph Pierson, échevin des Affaires sociales, 220 logements ont été construits au quartier « Chapelle aux Sabots ».

Mis en location de septembre 1979 à janvier 1980, ils ont rapidement présenté des traces anormales d'humidité.

Les responsables se sont inquiétés de cet état de choses et ont fait ouvrir une enquête afin de déterminer les responsabilités.

Un rapport a été récemment établi par un expert. Les réparations se chiffreront à plusieurs dizaines de millions et pourraient être encore entreprises avant l'hiver.

En attendant, la société a pris des mesures en faveur des locataires en bloquant toute augmentation de loyer légalement prévue par la loi.

## Décès de Henri Marchal, Victor Abs et Léon Dumont

En quelques semaines, trois Limelettois, plus exactement des Rofessartois, nous ont quittés prématurément.

Et tous les trois, enfants, furent les élèves de l'instituteur Joseph Tournay qui forma tant de bons éléments...

Tous trois aussi, firent courageusement la guerre 1940-1945. Henri Marchal et Victor Abs furent prisonniers de guerre; Léon Dumont dut satisfaire au travail obligatoire.

S'ils payèrent de leur personne sur le plan patriotique, ils ne furent pas en reste civilement, et tandis que Léon Dumont assumait quelque temps les fonctions d'échevin, à Limal, Henri Marchal et Victor Abs furent membres effectif et suppléant du Conseil communal de Limelette.

Trop tôt disparus, nous nous souvenons de ces belles figures de chez nous...

## Hommage aux héros de l'escadron Brumagne

Les plus anciens se souviennent des faits héroïques qui ont marqué la libération d'Ottignies et de Limelette lors des combats de la Résistance dans les bois de Limelette et de Pinchart en septembre 1944.

Depuis cette époque et très fidèlement, les rescapés de l'Escadron Brumagne viennent de se recueillir au pied du monument érigé à l'embranchement des rues Léon Dekal et Escadron Brumagne.

La célébration eucharistique en mémoire des défunts de cette unité a eu lieu cette année le dimanche 6 juin à 10 heures en l'église Saint-Géry (Limelette).

Monsieur le Curé Verhaegen dans une envolée d'éloquence dont il a le secret célébrera le sens de la patrie belge au travers des événements de l'histoire.

En présence d'un public exceptionnellement nombreux emmené en cortège par la Fanfare Royale St Jean des Bois la cérémonie d'hommages se poursuivit au mémorial où furent assassinés le Commandant Brumagne, les lieutenants Neyberg et Stevens en juillet 1944. Le Bourgmestre et l'Echevin Pierson représentaient la Ville. Tandis que l'on notait parmi les anciens Résistants la présence du Major Van Vaerenberg, Président; Madame Lilas, Vice-Présidente; Monsieur Malherbe, Secrétaire; Monsieur Noiset, Trésorier et Monsieur Dino Bastapane.

### Service des eaux

### URGENCES

Il y a lieu de noter que M. Daniel Goossens (responsable local CIBE) peut-être appelé pendant les heures de bureau au n° de téléphone 41.31.62 (château de Blocry).